

Mélanges Historiques

L'Acadie Française

Etudes éparses et inédites

de

BENJAMIN SULTE

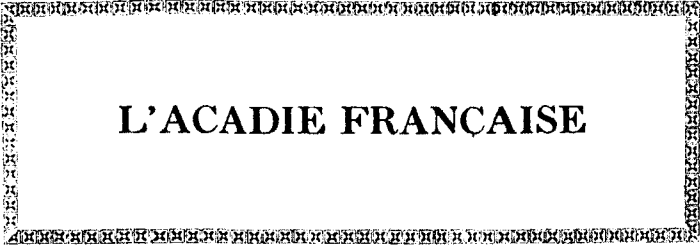
Compilées, annotées et publiées par

GERARD MALCHELOSSE

Deuxième édition



EDITIONS EDOUARD GARAND
1423-1425-1427, rue Ste-Elisabeth
Montréal
1930



L'ACADIE FRANÇAISE

(Tous droits réservés, Canada, 1930)

Mélanges Historiques

L'Acadie Française

PAR

BENJAMIN SULTE

Annoté et publié par

GERARD MALCHELOSSE

Deuxième édition



EDITIONS EDOUARD GARAND
1423-1425-1427 Sainte-Elisabeth
MONTREAL
1930

Avant-Propos

Il y a soixante-dix ans que des écrivains ont attaqué l'étude des origines du peuple canadien, tant français qu'acadien, et des ouvrages remarquables ont été produits sur ce sujet. Le premier en liste fut celui de M. Rameau, un érudit, un esprit profond, qui, des bords de la Seine où il résidait, s'occupa du Canada avec autant de sollicitude que s'il se fût agi de sa propre famille. M. Rameau et Benjamin Sulte, que des circonstances firent rencontrer, devinrent d'étroits amis. A l'apparition de UNE COLONIE FEODALE EN AMERIQUE, il n'en fallut pas plus pour que l'historien canadien songeât à faire valoir les intéressants débats auxquels le livre de M. Rameau donnait lieu. Il en fit plus qu'une analyse. C'est ce travail modeste mais intéressant que, pour répondre aux désirs de quelques lecteurs, nous publions avec ce seizième volume des MELANGES HISTORIQUES.

En somme, L'ACADIE FRANCAISE c'est le texte comprimé d'articles parus dans LA REVUE DE MONTREAL (1878), L'OPINION PUBLIQUE (décembre 1878 et janvier 1879), LE MONDE ILLUSTRE (septembre 1895), LA REVUE ACADIENNE (1917 et 1918), et de fragments d'une conférence donnée aux Trois-Rivières en 1881 et répétée à Woonsocket, Rhode-Island, le 9 février 1893, conférence publiée au long dans L'INDEPENDANT, de Fall-River, Mass., et résumée dans LA MINERVE. Emile Lauvrière, Pascal Poirier, Placide Gaudet, John-Frederick Herbin, le Dr Ed.-D. Aucoin, le Dr A.-G.

Doughty, l'abbé Azarie Couillard-Després, Mgr. J.-A. Richard, les RR. PP. Bourgeois, Dagnaud et Hugolin, d'autres encore sont venus après Benjamin Sulte et nous ont donné des ouvrages de différente valeur qui peuvent dépasser de beaucoup cet essai déjà demi-centenaire. Evidemment, on ne saurait attendre mieux ou même autant, parce que ce travail est antérieur à tous ceux de ces derniers.

Mais ces pages si pleines de l'érudition joviale de Benjamin Sulte, toutes vieilloties qu'elles puissent sembler paraître, sont une contribution, sinon copieuse, du moins personnelle, à l'étude de notre passé et ne sauraient périr avec les feuilles d'un jour. Il n'est pas moins vrai, non plus, qu'à l'époque où elles furent écrites, M. Sulte brillait parmi les écrivains de chez nous qui avaient entrepris de donner à notre jeune nationalité le rang qu'elle s'estime en droit d'occuper dans l'histoire de l'Amérique du Nord. Il a été en effet l'un de ceux qui ont le plus fait pour nous faire connaître à l'étranger. Dans ce volume, l'auteur démontre quelle a été la part de nos ancêtres dans la colonisation et la civilisation de ce pays, et qu'à venir jusqu'en 1760 le peuple canadien dominait partout.

L'histoire acadienne, on ne saurait le redire trop souvent, est toute une odyssée. Épopée de héros inconnus, il est vrai, car, par leur éloignement, les Acadiens sont restés à peu près étrangers à la province de Québec jusqu'en ces dernières années. Quand l'abbé H.-R. Casgrain, Edme Rameau de Saint-Père et Edouard Richard entr'ouvrirent le rideau qui cachait encore à nos yeux le passé des anciens habitants de l'Acadie, ce fut toute une ré-

vélotion. Le "croissez et multipliez" avait accompli des prodiges. Les Acadiens, qu'on ne connaissait alors que par quelques groupes d'émigrés clairsemés autour de certains de nos clochers, se chiffraient à cent mille et ce nombre a quadruplé depuis soixante ans.

Qu'on nous permette de dire que le petit nombre des Acadiens primitifs, comme aussi celui des Canadiens français, étonne avec raison lorsque l'on voit les chiffres actuels de population de ces deux peuples. Pourtant, la postérité d'Abraham, celle des premières familles franques, ainsi que d'autres assez connues dans l'histoire, font bien comprendre un tel développement. L'influence du milieu explique ces choses. Prenons, par exemple, dix hommes arrivant en Acadie, il y a trois siècles, laissant en France dix cousins cultivateurs comme eux. Combien les cousins de là-bas ont-ils aujourd'hui de descendants? Quatre ou cinq fois moins que leurs cousins du Nouveau-Monde parce que, dans un monde nouveau, toutes les conditions de la vie étaient plus favorables à la multiplication et au développement physique de l'être humain. Ce qu'il y a de nos jours d'Espagnols, d'Irlandais, d'Écossais, d'Anglais, de Français répandus sur le globe dépasse immensément le nombre qu'auraient pu atteindre ces nations en restant chez elles.

Qu'en serait-il de la race française en Amérique aujourd'hui si les pionniers s'étaient trouvés en Acadie, au début de la colonisation française, dans la même proportion que nos ancêtres de la Nouvelle-France? Il serait imposant le chiffre de notre population. Au lieu d'être à la queue d'une im-

migration anglaise toujours de plus en plus considérément intense, nous dominerions.

À l'encontre des Canadiens français qui étaient un peuple composé de quatre ou cinq classes sociales formant un tout intellectuel à divers degrés, les Acadiens étaient uniquement cultivateurs et pêcheurs, ne formant par conséquent qu'une seule classe de paysans modestes et ne s'occupant de rien en dehors de leurs moissons et de leurs filets. Quand on parle du grand dérangement de 1755 il faut envisager la simplicité des Acadiens de ce temps-là qui, sans clergé, se laissaient conduire par les émissaires français qui les exploitaient.

L'expulsion des Acadiens! Ah! que de retentissement n'a-t-elle pas eu au siècle passé et depuis! Que l'on prenne fait et cause pour les malheureux de 1755 ou que l'on cherche à exonérer les auteurs de cet affreux attentat à la vie d'un peuple honnête et loyal, il n'en est pas moins vrai qu'il était bien dans les mœurs moyen-âgeuses et même modernes. Et si certains peuples, de nos jours, entrevoient ces tueries avec horreur, il n'en était pas de même de leurs ancêtres. Les règnes sanguinaires d'Henri VIII et d'Elisabeth et de leurs successeurs, les Cromwell, avaient fait la mentalité des militaires à la Lawrence. Ce que les gens de Boston exécutèrent en Acadie, d'Iberville et Louis XIV voulaient le faire en 1690 pour le peuple du fleuve Hudson; c'est ce que fit le marquis de Denonville à Cataracouy en 1689; et que faisaient autre chose Louis XIV et Louvois en 1688 quand ils ordonnaient la dévastation du Palatinat par les Français? Dans le même temps les Anglais, en 1692, massacraient à

Glencoe, en Ecosse, des montagnards patriotes, et ce n'est que plusieurs années après que les Londonniens s'en étonnent. Les Espagnols ont eu leur Fernand Cortez et leur François Pizarre qui, au début du seizième siècle, firent une boucherie des indigènes au Mexique et des Incas au Pérou; les Mexicains, de nos jours, ont eu Calles, et les Turcs, pendant la dernière guerre, ont massacré systématiquement les Arméniens paisibles. Nous-mêmes n'avons-nous pas regardé comme des héros les Hertel qui firent des raids terribles dans la Nouvelle-Angleterre, à la tête de Canadiens et d'Abénaquis, se ruaient à l'improviste sur les villages du Maine, du New-Hampshire, du Massachusetts, des bords de l'Hudson, et tuaient sans pitié ceux qui tombaient sous leurs coups.

Semblables tueries, heureusement, ne sont plus possibles chez nous. Ces sombres jours sont du domaine de l'histoire. Il reste à l'historien intègre et impartial de peser la part de responsabilités de chaque nation. S'il n'est pas bon d'aviver ces souvenirs pénibles, il est utile de les connaître pour en mesurer l'ignominie.

Ces pages si pleines du patriotisme de Benjamin Sulte nous appellent à fraterniser avec les Acadiens. Ne perdons pas de vue l'importance qu'il y a d'unir nos deux peuples dans de communes aspirations afin de nous fortifier l'un et l'autre et de maintenir la place que notre nombre et les travaux civilisateurs de nos pères nous ont acquise sous ce ciel privilégié d'Amérique.

Gérard MALCHELOSSE.

20 septembre 1929.

AUX ACADIENS

Frères de l'Acadie, un jour viendra peut-être
Où rien n'arrêtera vos élans généreux, [être
Où nous ne serons plus qu'un seul peuple, un seul
Comme l'âme et le corps, heureux ou malheureux!

Car notre destinée est unie à la vôtre,
Le Ciel n'a pas voulu nous séparer toujours;
Votre foi reste ferme, et vous verrez la nôtre
Vous témoigner partout de constantes amours.

Si des jours du passé vous gardez souvenance,
Vous trouverez d'accord notre esprit, notre coeur;
Le culte des aïeux, la langue de la France
Sont restés parmi nous dans leur noble splendeur.

Dans la patrie commune un devoir nous rassemble,
Un même but appelle et gouverne nos pas.
Espoir en l'avenir! nous lutterons ensemble.
Il n'est point de succès sans livrer de combats.

Restez, restez unis! apprenez de l'histoire
Les durs enseignements qu'elle porte chez vous;
Et sans jamais, plus tard, en perdre la mémoire,
Repoussez toutefois de vos coeurs le courroux.

La lutte qu'il vous faut est toute pacifique:
Armez tous vos talents pour conquérir vos droits.
Après les coups portés en champ clos politique,
Le vaincu maudira l'esclavage des lois.

Le sang des vieux Gaulois se réveille à l'épreuve,
Il coule fièrement partout dans l'univers;
Aux terres d'Acadie, aux rives du grand fleuve,
Il est resté le même, en dépit des revers.

Sur ce sol d'Amérique où le vent des tempêtes
Vous dispersa jadis, accablés de malheur.
Un astre plus clément s'est levé sur vos têtes
Et vous apporte enfin la paix et le bonheur.

Croyez en l'avenir! Si Dieu qui vous protège
A voulu vous tremper dans votre adversité,
C'est qu'Il veut de vos maux composer un cortège
Qui retiendra sur vous l'oeil de la Liberté.

Octobre 1869.

Benjamin SULTE.



L'ACADIE FRANÇAISE

Il est bon que, de temps à autre, quelqu'un cherche à ternir nos antiques vertus. Cela nous rappelle à nous-mêmes. **B. S.**

Le peuple de qui Longfellow disait :

Son histoire est écrite en plus d'un cimetière

est ressuscité et, de plus, il a son histoire dans des livres tout autrement racontée que du temps de Longfellow, puisque les écrivains de langue française étaient encore à venir et, bien entendu, les gens de Boston, ou plutôt de la Nouvelle-Angleterre, avaient eu le soin de prendre les devants afin de peindre en noir le caractère du peuple condamné. Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son, aussi la renommée des victimes était-elle mince.

Cependant, la clairvoyance du poète bostonnais parvint à pénétrer ces ténèbres. La conscience, chez lui, parlait haut. Il écrivit *Évangéline*¹ pour montrer la contre-partie de ce que racontaient ses concitoyens et plusieurs de ses compatriotes. Le

1. La première édition d'*Évangéline* date de 1847.

charme de ses vers causa à la fois un plaisir et un malaise. On ne pouvait se refuser à l'admiration que ces pages inspirées provoquaient, mais était-ce bien réel au fond, pouvait-on dire de pareilles choses des Acadiens tant décriés? Si le poète n'avait pas trop abusé du privilège de faire beau, il disait vrai, et alors, les autres, comment les croire? Or, du temps de Longfellow, les autres c'étaient des plumitifs ou copistes des anciennes narrations qui, ne pouvant ni se défendre ni s'expliquer, restèrent, comme on dit, le bec à l'eau. Un doute s'éleva, mais les écrivains des Etats-Unis ne se donnèrent pas la peine de chercher. Ils préféraient le silence. Longfellow l'emportait puisqu'il avait produit ce résultat. Je ne puis que m'étonner, par exemple, de ce qu'il n'a pas composé un peu de prose à la suite de son triomphe, pour dire: "eh bien oui! les Acadiens ont été calomniés." Cela n'aurait pas du tout gâté sa gloire et bien des âmes sensibles y auraient trouvé leur compte. Je m'en souviens.

Le doute s'était répandu pareillement au Canada et en France. Des chercheurs se mirent à l'oeuvre aussitôt et la lumière se fit par éclairs d'abord, puis intense, puis rayonnante. N'étant plus sous le boisseau on pouvait la promener partout dans les recoins de la mystérieuse affaire. C'est ainsi que Rameau, l'abbé Casgrain, Richard parvinrent à introduire le grand jour dans ce passé qui semblait clos à toute investigation, que dis-je! l'idée même d'une enquête avait longtemps paru absurde, inutile, même dommageable aux Acadiens.

Je dois dire ici que, aux alentours de l'année 1800, les Canadiens étaient sous le coup de nom-

bre d'accusations à peu près semblables et ne songeaient guère à s'en défendre. Les historiens nous ont sauvé du mépris public, du mépris de nous-mêmes. Et voilà ce qui est arrivé aussi, plus récemment, au sujet des Acadiens. On avait voulu nous faire périr par la plume, mais la plume nous a vengés et nous a remis en honneur.

Pour en arriver au résultat que nous avons sous les yeux, c'est-à-dire à la connaissance des pièces révélatrices, il a fallu combattre la mauvaise foi des dénigreurs, briser leur résistance, tout comme le peuple acadien lui-même a dû lutter pour sortir du tombeau. Ceux qui avaient commis le crime de 1755 étaient parvenus — du moins on le croyait — à ternir la mémoire de leurs victimes et l'esprit qu'ils avaient inspiré régnait chez les gardiens des archives.

N'est-il pas singulier que ce sentiment défavorable aux Acadiens ait partout animé les archivistes à tenir leurs portes fermées aux chercheurs, car, de deux choses l'une : si les documents étaient, ainsi qu'on le proclamait, de nature à faire reconsidérer les Acadiens, il fallait les laisser voir et, par là, en finir avec les visions de Longfellow, mais non ! tous les moyens furent mis en oeuvre pour écarter les curieux. Alors, c'est que la vérité était connue des geôliers qui la tenaient captive et ils ne voulaient pas la laisser échapper. Ces choses ont eu lieu de mon temps.

Il y a soixante ans,² quand M. Rameau com-

2. C'est-à-dire vers 1859. M. Sulte a révisé ce chapitre en 1917. On tiendra compte qu'il diffère sensiblement de ceux parus en 1878 dans la *Revue de Montréal* et l'*Opinion publique*, déc. 1878 et janv. 1879.

mença à publier des articles sur l'Acadie et le Canada "du temps des Français," il était considéré comme l'homme de l'Europe le mieux renseigné sur l'histoire de l'établissement des deux colonies françaises du nord de l'Amérique: l'Acadie et le Canada. Les journaux de France en parlaient, mais non pas tel que des journaux canadiens pourraient le faire, car ils ne semblent pas avoir compris autre chose dans ces études que le fait tout simple de la perte des colonies françaises par suite de la guerre de Sept Ans et du traité de 1763 qui en avait réglé les résultats. Les renseignements et les commentaires de l'écrivain passaient inaperçus. Pourtant, c'était la partie essentielle de son oeuvre. Au Canada, nous n'avons pas connu ces articles.

En 1859 parut *la France aux Colonies*³ en 1861, *la Colonie de Détroit*⁴ un gros et un petit volumes qui furent l'objet de diverses mentions dans les journaux de France, mais il y eut de bons articles dans ceux du Canada, parce que nos gens comprenaient mieux, infiniment mieux, que les journalistes de Paris, la portée de ces ouvrages et le champ nouveau qu'ils ouvraient à la méditation.

Ensuite, M. Rameau nous visita et publia *Une colonie féodale en Amérique*⁵. Quelques - uns de

3. *La France aux Colonies. Etudes sur le développement de la race française hors de l'Europe. Les Français en Amérique. Acadiens et Canadiens.* Paris, 1859, XXXIX-355 p., in-8, carte.

4. *Notes historiques sur la colonie canadienne du Détroit.* Lecture prononcée le 1er avril 1861. Montréal, 1861, 68 p., in-12.

5. L'auteur avait soulevé dans *la France aux Colonies* (1859) le voile qui a recouvert pendant si longtemps l'histoire de notre colonie soeur, mais il sentait qu'un effort nouveau devenait nécessaire et il le tenta. Les deux ouvrages présentaient des faits et des aperçus qui ont modifié assez notablement le caractère de l'histoire écrite du Nouveau-Monde. Ils ont été commentés en

nos hommes publics s'étant montrés curieux de lire ce que la presse française avait dit de ces ouvrages, M. Rameau me fit voir ces articles, et je les ai eus sous les yeux. Voici l'analyse que j'en fis à cette époque.

Le Journal Officiel de la république française est très sympathique à l'ensemble de la *France aux Colonies*, mais il ne l'interprète qu'au point de vue de l'histoire de France. Pour lui, toute l'Amérique et surtout la région nord de ce continent n'existe que derrière un nuage qu'il ne cherche nullement à pénétrer. L'auteur de cet écrit, fort bien rédigé d'ailleurs, ne soupçonne pas les problèmes que nous offre l'histoire de la colonisation américaine, encore moins celle de l'Acadie et du Canada, ni le but que M. Rameau s'était proposé. L'ignorance de notre presse y est flagrante. Notre existence, acadienne et canadienne, ne compte en aucune manière. La révélation d'un retour à la vie ou d'une survivance, si vous aimez mieux, de nos deux peuples, ne frappe point le lecteur parisien de ce livre surprenant. L'Acadie a existé, nous l'avons perdue, il paraît qu'elle n'est pas morte, eh bien! cela ne signifie que peu de chose, et le Canada de même.

La Revue Politique et Littéraire se met en frais d'érudition pour exposer des principes fort opposés à ceux de M. Rameau, et il en sort des dissertations sur nombre de sujets absolument hors

France, aux Etats-Unis et au Canada, trois pays intéressés dans les questions qu'ils soulèvent. **Une colonie féodale en Amérique. L'Acadie, 1604-1710.** Paris, 1877, XXXIV-367 p., in-12. Nouvelle édition en 1889, 2 vols. XXXII-364-425 p., in-12, cartes.

de la question, ce qui me fait rire⁶. Il y a pourtant des touches qui montrent une certaine entente des premiers temps du Canada. Elle a compris ce que cherche l'auteur; elle a comme le sentiment de la situation et le pressentiment des différentes appréciations qui peuvent se rencontrer sur l'occupation de la race blanche dans le Nouveau-Monde.

L'Univers, l'Union, le Moniteur universel, la République française ont des banalités pour accuser réception du volume. Ils ne paraissent pas se demander si cet exposé contenait des nouveautés ou des redites, ni s'il y avait là quelque point controversé ou controversable⁷.

Pas un mot sur le fait principal, savoir: l'existence en plein dix-neuvième siècle de deux peuples français dans le nord de l'Amérique. Pas un mot sur cet autre fait: la perte des deux colonies par la France, ou plutôt les causes de cette perte. M. Rameau donne du neuf et il enseigne à pleine page: on ne veut pas de cette instruction.

Cependant ces articles ne sont pas restés sans fruits. J'ai observé, au cours des vingt ou trente années suivantes, que de jeunes écrivains, en petit nombre il est vrai, se sont occupés du livre de M. Rameau et ont saisi sa pensée. C'était la nouvelle école historique qui faisait ses dents, et, par bonheur, c'est elle qui domine aujourd'hui. En 1860 aucun écrivain en vogue n'était assez au courant

6. Preuve son article (même livraison) paradoxal et absurde sur les cathédrales et une diatribe déplorable et calomnieuse sur le loyal et brave McMahon, qui n'a qu'un tort, celui d'être trop bon.

7. Ils montrent néanmoins que l'ouvrage de M. Rameau a attiré l'attention de tous les partis.

de l'histoire du Canada et de l'Acadie pour comprendre le livre dont nous parlons—et c'était facile à deviner; aucun traité ou manuel à l'usage des écoles de France ne parlait de ces deux pays. C'est encore la même chose, mais les revues publiées par la nouvelle génération et plusieurs livres récents commencent à faire la lumière sur ce sujet.

Pour retourner à 1860, il faut dire que, par exception, *la Revue Politique et Littéraire*, aussi bien que *le Journal de l'Instruction Publique* de Paris, ont sonné la note juste, mais sans appuyer par trop, pas assez même. Mon idée est que dans le premier de ces deux journaux, Pierre Margry était l'inspirateur et que, pour l'autre, on avait coupé dans une lettre privée de M. Rameau un passage tout entier qui donnait le thème clairement, mais, pour le reste des deux articles c'était du bavardage sur des théories passé fleur depuis longtemps.

Soyons heureux du développement qui se manifeste de nos jours en France dans l'étude de l'histoire coloniale. C'est un commencement qui mènera loin. On fait la guerre aux vieilles méthodes des écrivains et les recherches se portent vers le fond des choses. Ce n'était pas encore la façon en 1860, de contredire, ou du moins de mettre en doute l'ancienne manière d'exposer les événements. On ne les expliquait ni on ne les commentait. Personne ne s'avisait de rectifier les vieux préjugés. L'ignorance ne connaissait pas ce que nous appelons l'étude. Tout se prenait à vue de nez, sans aller plus loin. La nouvelle école veut savoir avant que

de parler. La mine de richesses historiques mise au jour par M. Rameau ne disait rien à l'esprit de ses contemporains. Il me l'a expliqué plus tard, durant sa seconde visite en Canada. En 1860, la presse ne s'était occupée que des points rattachés aux discussions courantes sur l'histoire de France parce que, après tout, c'étaient les seuls qui fussent entendus par les écrivains français.⁸

Les opinions énoncées par M. Rameau dans *la France aux Colonies* et *Une colonie féodale en Amérique* lui ont été révélées par l'étude de nos institutions seigneuriales comparée avec les études spéciales qu'il avait faites sur les origines et les développements de la propriété en France. Dans une sorte de tableau qui lui sert d'introduction, M. Rameau expose quelles relations unissaient l'état social européen au seizième siècle avec la colonisation de l'Amérique du Nord. En second lieu, il développe les procédés et les méthodes qu'ont suivis les cultivateurs pour s'établir ici à la même époque. Enfin, il décrit l'état spécial des colonies françaises, et la valeur réelle de ces colonies et de leurs habitants, trop oubliés et trop méconnus par la mère-patrie.

On a bien souvent écrit l'histoire à l'aide de quelques renseignements incomplets découverts par hasard; des traditions sont venues s'y intercaler; les auteurs, se répétant les uns les autres, y ont ajouté chacun leur quote-part d'illusion, de

8. Ces écrits avaient un certain mérite; ils ont fini par nous mettre en lumière dans un milieu tout nouveau, où l'on ne pouvait que gagner à se faire connaître puisque l'état et la ramification de notre groupe n'étaient pas remarqués en France.

théories, de suppositions. Le tout forme un amas sans consistance, mais qu'il n'est pas facile de détruire, parce qu'il y est entré une dose considérable de préjugé, et le préjugé fait presque loi.

Abandonnant la routine qui consiste à remettre au jour ce que les auteurs ont bien voulu dire sur le sujet, M. Rameau est allé demander aux documents authentiques la vérité sur l'ancienne Acadie,

En vain par tant de gens cherchée,

comme dirait Marc Lescarbot, et il a écrit un ouvrage solide.

Il est temps de sortir de la vieille ornière où le dix-huitième siècle a engagé l'histoire de l'Amérique. On veut absolument chercher la source de cette histoire dans un affreux mélange de considérations philosophico-politiques, dans un marais trompeur, tandis que, semblable au ruisseau pur et limpide, elle trouve son origine plus haut, dans la montagne, c'est-à-dire dans les moeurs, les besoins et les croyances des hommes simples et laborieux que l'on rencontre au commencement des sociétés humaines.

La philosophie de l'histoire est excellente, mais elle n'est que le couronnement des recherches et trouvailles historiques; c'est elle qui permet de les voir au net, de les saisir dans leur ensemble et dans leur portée logique. Or, on oublie trop facilement que cette philosophie et la politique sont des sciences d'expérience, postérieures à l'histoire,

au moins dans l'ordre du temps;⁹ elles suivent les faits, mais ne les précèdent pas. Il faut, dans ces études historiques, se demander quels sont les hommes, d'où ils viennent, ce qu'ils croient, ce qu'ils désirent, ce qu'ils veulent et ce qu'ils font. L'histoire répondra à toutes ces questions, car les sociétés les plus rudimentaires, aussi bien que les plus perfectionnées, n'ont jamais pu se passer de croyances, de mœurs, et de cette sorte de volonté qui est à vrai dire la force morale, l'énergie intérieure de l'âme, la vie de l'homme, le caractère propre de l'humanité.

Ne donnons à la philosophie et aux institutions politiques que le rang et le degré d'importance qui leur appartiennent. Mais, de même que l'on se passionne plus pour le luxe que pour l'utile, on se porte aussi à l'excès vers ces sciences, et volontiers on dédaigne l'essentiel. C'est là, sans doute, une des grandes causes des folies, du fanatisme et des sottises de l'époque moderne (chaque époque a les siennes), aussi bien dans la conduite des sociétés que dans les études et dans les sciences.

Voilà bien de la philosophie pour contester la valeur d'une certaine philosophie. Je voulais seulement dire que dans les travaux historiques, on doit commencer par l'examen des hommes et des faits: c'est le seul moyen de créer des oeuvres utiles et originales, comme le livre dont il est ici question.

La masse de nos archives est en Europe, elle ne nous est pas connue, quoique depuis un demi-siècle

9. Elles ne se produisent dans leur élaboration que lorsque l'humanité s'est fait des loisirs.

nous ayons beaucoup travaillé pour obtenir les renseignements indispensables à la base de notre histoire. Faisant fausse route, la plupart du temps, nous nous sommes passionnés pour le luxe des théories, lorsqu'il fallait s'attacher aux faits, à l'utile, aux documents authentiques. De là vient que notre histoire fourmille de passages qui sont à refaire.¹⁰

M. Rameau aura le mérite d'avoir imprimé la direction logique à ses travaux. Aussi, à part de rares faiblesses, a-t-il produit des oeuvres originales et qui resteront parce qu'il faudra toujours y recourir pour connaître des faits dont tout le monde a parlé et que personne n'avait étudiés à la source même. Il n'y a pas de volumes sur l'histoire du Canada et de l'Acadie qui seront plus à leur place dans les bibliothèques. Les origines des groupes canadien et acadien sont clairement mises sous les yeux du lecteur, et à côté de mille détails intéressants, on touche, de page en page, à la question du patriotisme, sous ses formes multiples et constamment émouvantes.

Les opinions de M. Rameau, je le répète, ont surgi dans sa pensée à la suite de l'étude de nos institutions seigneuriales, qu'il avait toujours le soin de comparer avec les origines et les développements de la propriété foncière dans l'ancienne France. Un autre que lui se serait contenté de cette

10. Nombreux en effet sont les écrivains du milieu du dix-neuvième siècle qui apportaient en premier lieu un plan tout conçu, que leurs successeurs ont développé et adopté, quittes après cela à reconnaître qu'ils s'étaient trompés, qu'ils avaient commencé par la fin. Il est indispensable de recourir aux sources d'informations premières. Nos archives, tant à Québec qu'à Ottawa, sont aujourd'hui fort considérables, que des index et des publications rendent de mieux en mieux consultables.

dernière connaissance et il aurait envisagé le système colonial de l'Acadie et du Canada comme une affaire comprise d'avance puisque cela se nommait "régime en seigneurie," et il se serait trompé du tout au tout, comme la plupart de ceux qui agissent d'après une idée préconçue.

Echappant à cette erreur fondamentale, M. Rameau a cherché à savoir avant que d'écrire. Par là, il est arrivé à la découverte du fait réel, constant, indéniable: que nous n'avons jamais eu d'organisation féodale, malgré l'expression courante parmi nous: système seigneurial qui porte comme une ressemblance avec système féodal. Il a très bien vu et il a su expliquer la différence entre ceci et cela. Tout au plus aperçoit-on dans notre tenure des terres un vague rapprochement avec ce qui existait dans le royaume depuis Charlemagne jusqu'à 1789, où la propriété immobilière prit la forme actuelle et où les lois à cet égard subirent un changement radical.

Cette base essentielle de raisonnement pour comprendre notre colonisation, il l'a parfaitement saisie, comme avait fait, en 1854, le tribunal de légistes canadiens chargé de la modification des lois seigneuriales. Admettons même que M. Rameau, après un bon examen des documents et plaidoiries de cette commission, ait vu clair dans le système et se soit servi de ces lumières pour guider sa marche future, comment en est-il arrivé à écrire en tête de son deuxième ouvrage: *Une colonie féodale en Amérique?* Le titre contredit le livre.

Supposons que je publie un article ou un volume pour démontrer que nous n'avons jamais possé-

dé d'école des Beaux-Arts et que j'intitule ce travail: *Ecole des Beaux-Arts en Canada*, on me demandera où je veux en venir.

M. Rameau a fort exactement compris que notre habitant tenait la terre en toute propriété et que le seigneur n'y pouvait prétendre, ce qui est le contraire du régime seigneurial de France. Tout découle de ce point de départ. L'habitant de l'Acadie ou du Canada n'offre aucune ressemblance avec le paysan français des temps féodaux, précisément parce que les deux étaient régis par un régime absolument inverse l'un de l'autre. Nos colonies n'étaient donc pas féodales.

Le malentendu provient du mot seigneur. D'autres que M. Rameau y ont été pris. Ce qu'était un seigneur sous Henri IV, on le sait, mais personne ne s'avise de rechercher le sens que ce terme pouvait avoir en Canada. Coûte que coûte, du moment où il y a seigneur, il faut l'assimiler aux vieilles coutumes françaises — alors tout s'embrouille.

Notre seigneur devrait être qualifié simplement d'agent de colonisation. Il était moins que cela, à tout prendre. Ceci, encore, M. Rameau le fait voir, sans toutefois oublier de sonner la haute note sur le seigneur. Il ne rencontre pas de colonie féodale, néanmoins il lui semble qu'elle est dans l'air. Le seigneur hante son imagination.

Autre point. L'auteur de *la France aux Colonies* et de *Une colonie féodale en Amérique* donne d'excellents exposés sur la classe d'hommes qui prirent des terres de famille et les firent valoir. C'étaient des cultivateurs-nés. Il le dit, pourtant

vous le voyez qui s'accroche à ce rêve de Talon et de Colbert : faire des cultivateurs avec des soldats "à la manière des Romains."

S'il y a quelqu'un inapte à devenir cultivateur ou habitant canadien ou acadien, c'est un militaire. S'il y a une différence absolue entre deux choses, c'est bien entre la colonisation romaine et celle de nos pays. Les Romains subjuguèrent une contrée propice et donnaient à leurs soldats des propriétés en plein rapport arrachées aux peuples vaincus, comme on passe à son propre fils une ferme avec le matériel roulant. Allez donc comparer un tel avantage avec la tâche du défricheur pauvre qui aborde la forêt la hache à la main pour se créer un domaine ! Quand on nous montrera des soldats romains, ou même français, faisant en pays sauvage le travail des pionniers du Canada, alors la comparaison prendra couleur, mais il faudra trouver cela pour se justifier de dire que l'on aurait pu défricher nos terres en licenciant des troupes sur les bords du Saint-Laurent."

11. Pour réfuter l'opinion généralement répandue que nos ancêtres n'étaient pas soldats, de même que pour compléter certains points d'histoire traités par M. Sulte, (*le Régiment de Carignan*, M.S.R.C., et *Mélanges historiques*, vol. 8; B. R. H. 1898, p. 177; *Histoire du Canada*, par les Frères des E. C., p. 191), nous avons essayé de retracer les noms des soldats du régiment de Carignan. Des 403 hommes restés au pays, la campagne terminée (1667-68), environ 250 se sont faits habitants et s'établirent dans les seigneuries de leurs capitaines respectifs. M. Sulte a pu se méprendre en disant que ces recrues n'apportaient point un apport considérable à la colonisation de la Nouvelle-France. De 1684 à 1687, il vint quelques compagnies de troupes qui nous laisseront de nouveaux colons. Quant aux soldats venus sous Montcalm, de 1754 à 1758, il est juste de dire que ceux qui restèrent au Canada après la cession devinrent plutôt des artisans de métiers. C'est ce que nos enquêtes ont révélé. Régis Roy et Gérard Malchelosse, *Le Régiment de Carignan*, Montréal, 1926.

Malgré l'extrême différence qui place M. Rameau en dehors et au-dessus des écrivains français parlant des débuts de notre histoire, il reste chez lui, ça et là, des touches de l'éducation de son pays et, par conséquent, des manières de voir qui lui échappent en contradiction avec ce qu'il dit quelque part ailleurs. Ceux qui traitent des contrées lointaines sont généralement dans le même cas. Nous en avons des exemples nombreux. Ainsi, n'a-t-on pas dit et répété que le Canada du temps des Français vivait du trafic des peaux de castors? Je dis qu'il en mourait. Les écrivains français voient la situation en ce qui regardait le commerce des Français et pas du tout en ce qui concernait les Canadiens. La colonie était une exploitation au bénéfice du royaume. La vision française diffère de la nôtre.

* * *

L'Amérique a changé de face depuis le traité d'Utrecht, en 1713. Antérieurement à cette date, l'influence française y était prédominante.¹² Des bouches du Mississipi et des sources de l'Ohio, en remontant jusqu'aux Grands Lacs du Haut-Canada, et de ce point, coupant le Vermont et le Maine, la ligne des possessions françaises atteignait l'Atlantique, embrassant l'Acadie, Terre-neuve, le

12. A défaut des documents de l'époque, on en juge par la carte des possessions françaises.

Labrador,¹³ et, se dirigeant à l'ouest, courait sur la hauteur des terres, au nord du Saint-Laurent, jusqu'au-delà de la baie d'Hudson. La France commandait le cœur de ce vaste continent, au milieu duquel sont les plus grands lacs du monde et deux des plus beaux fleuves : le Saint-Laurent et le Mississippi.

L'élément anglais fixé sur les côtes de l'Atlantique, entre le Maine et les Carolines, n'osait s'aventurer vers l'intérieur des terres. L'activité de nos pères, le développement de leurs familles, assuraient à notre race l'empire de ce continent. De la province actuelle de Québec partaient des explorateurs, des marchands, des colons et des guerriers qui répandaient le nom français dans ces immenses contrées. Par la manière dont avait été entrepris ce travail, jamais plus vaste conception coloniale n'était sortie du cerveau des hommes d'Etat; et, s'il fallait chercher dans les sociétés américaines l'origine de presque toutes les grandes choses qui se sont accomplies de ce côté-ci de l'Atlantique depuis cent vingt-cinq ans, on aboutirait à cette date néfaste pour nous : 1713. Ce fut le point tournant des destinées de l'Amérique : avant cela, tout était français; depuis, graduellement, tout est devenu anglais.

L'influence française, toujours grandissante sur ce continent, de 1604 à 1713, ne fut maintenue,

13. Quelques lambeaux de ce royal domaine furent arrachés en 1713, parmi lesquels l'Acadie, à jamais regrettée. En même temps qu'il cédait comme un troupeau de bêtes les quatre mille Acadiens de la Nouvelle-Ecosse, Louis XIV faisait banqueroute aux Canadiens et refusait de racheter sa monnaie de carte qui montait à deux millions de francs.

après cette dernière date, que par les seuls Canadiens-français; il est vrai que ceux-ci accomplirent des merveilles dans les découvertes, le développement de leurs postes avancés, et dans les guerres, mais la mère-patrie ne les secondant presque plus, chaque nouveau triomphe, pacifique ou militaire, diminuait leurs épargnes en tous genres. Quand se présenta l'Angleterre avec ses légions, nous étions littéralement épuisés.

Quoique le Canada proprement dit (province de Québec) ne se trouvât pas abandonné par la France à cette heure déplorable, il n'en est pas moins vrai que la cession de l'Acadie devint d'un poids énorme dans la marche des événements qui allaient aboutir à 1760.

Ce que l'on appelle de nos jours la Nouvelle-Ecosse et une partie du Nouveau-Brunswick constituaient sous le gouvernement français, de 1604 à 1713, une colonie distincte, dont le peuplement, déjà fort avancé, ne dépendait point du Canada. Les colons en étaient venus de France, vers l'époque où Québec s'établissait; de sorte que, sur les bords de l'océan aussi bien que sur les rives de notre fleuve, des groupes de populations actifs, intelligents et hardis, avaient créé deux véritables puissances françaises.

*Le Canadien et l'Acadien sont frères
Qu'ils aient en main ou le sabre ou des verres.*

C'est du sentiment, de la poésie et de la grandeur. C'est de l'histoire et elle est remplie de beautés comme la nôtre, mais plus triste de beaucoup.

Proscrits éparpillés sur l'Amérique entière,
Leur histoire est écrite en plus d'un cimetière.

On parle souvent des Acadiens et des Canadiens comme étant une seule famille française. Rien de la sorte! Nos deux groupes se sont formés indépendamment l'un de l'autre, vers la même époque, et sans se connaître pour ainsi dire à cause de la trop grande distance entre Port-Royal et Québec. Songez qu'il y a trois siècles de cela. Nos deux histoires ne se ressemblent que de loin. Il y avait déjà cent ans que les choses marchaient ainsi lorsque certains rapprochements se produisirent mais de peu de conséquence. Par la suite, on vit des Acadiens se réfugier en Canada et alors, les deux peuples n'en firent qu'un seul, en ce sens que nous avons absorbé les rares nouveaux venus, mais nous étions encore séparés et tout à fait étrangers du foyer primitif des Acadiens, savoir : les provinces maritimes. Nous avons toujours été deux nations françaises distinctes.

La race acadienne est sortie d'une cinquantaine de familles arrivées des côtes ouest de la France entre les années 1604 et 1680, et fixées au centre de la Nouvelle-Ecosse, soit le bassin des Mines et Port-Royal. C'étaient des pêcheurs maritimes, comme ceux du golfe de Gascogne, par exemple, des hommes des champs, tels que ceux de la Saintonge et du Poitou ou ceux des bords de l'embouchure de la Loire, gens paisibles, industriels, moraux, connaissant la terre et sachant s'en servir, en un mot ne respirant que la paix et la concorde, ce qui, entre parenthèses, ne se voyait guère en France dans certaines provinces.

Le groupe acadien, constamment détaché du nôtre, a donc son histoire séparée. C'est le champ d'étude vers lequel M. Rameau s'est dirigé, et, nous devons le dire, avec un succès qui efface tout ce qui s'est écrit en ce genre avant lui. Voulant se rendre compte des luttes engagées entre les colonies anglaises et les fondateurs de l'Acadie, il a examiné de près les sources, les tendances, l'organisation des deux peuples. Les merveilles de la résistance des Acadiens aux attaques si souvent répétées de leurs voisins, bien que connues dans l'ensemble, étaient à peu près inexplicables. Encore un peu de temps, et cela devenait de la légende, puis disparaissait des pages de l'histoire. En recherchant les causes de cette série d'événements remarquables, on s'aperçoit que plus d'un rapprochement pourrait être fait entre les aventureux pionniers de l'Acadie et les colons des bords du Saint-Laurent. De part et d'autre, il y a un fond, un caractère, une pensée dont les peuples exclusivement commerçants, comme les Anglais, ne paraissent pas avoir senti l'importance : choisir de bons cultivateurs, les transporter dans les terres nouvelles de l'Amérique, et faire en sorte qu'ils s'y créent de toutes pièces une patrie, telle est l'idée que les Espagnols n'ont pas connue, que les Anglais ont affleurée, et que la France a réalisée avant 1734.¹⁴ Le sol du nouveau pays, partagé en grands blocs entre les seigneurs, qui étaient les promoteurs et les chefs du mouvement, se subdivisait en terres accordées aux colons et se couvrait promptement de fermes et

14. Tant au Canada qu'en Acadie.

d'habitations, qui, par là-même, prenaient un caractère de stabilité et de permanence mille fois préférable aux entreprises décousues que les autres races tentaient sur différents points du continent et des îles.¹⁵ Aussi, profondément attachés à leurs établissements, les anciens Acadiens et Canadiens surent-ils les défendre, pendant de longues années, contre les invasions incessantes d'adversaires nombreux et puissants.

Contrairement à ce que l'on a toujours dit, le peuple acadien ne fut pas une réunion d'aventuriers, de boucaniers ou de chasseurs de pelletteries, un ramas d'écumeurs de mer, vivant au jour le jour dans des camps volants et pliant ses tentes à l'approche du danger. Il était avant tout agriculteur, ne spéculant pas sur les hasards de la guerre, mais cherchant à se faire un avenir par le moyen le plus droit et le plus honorable : le travail. Si les gens du Massachusetts, du Rhode-Island, du Connecticut n'avaient pas commis d'agressions dès les premières années du dix-septième siècle, nous n'aurions pas vu les habitants de Port-Royal et du bassin des Mines se mettre en armes contre eux, devenir corsaires, "courir sus aux mauvais garçons", et tenir tête à plus fort qu'eux.

Les historiens de langue anglaise n'ont jamais cessé de nous peindre les Acadiens primitifs comme des ravageurs, des brigands, des pirates, des gens de sac et de corde, mais, à présent, on découvre que c'est tout le contraire qui est vrai et que Longfellow n'a rien exagéré en dotant ce peuple

15. L'esclavage n'a jamais existé parmi nous à l'état d'institution.

de la qualification de paisible, en lui attribuant, d'autre part, toutes les vertus domestiques. Le poète a parlé avec un cœur et une voix d'expiation parce qu'il se voyait en face d'une grande injustice infligée à l'innocence et au mérite. Il a des accents qui tirent les larmes et tout son récit est à la fois touchant et véritable malgré la forme d'une apparente imagination.

Contents de leur sort, songeant au bonheur que d'abondantes récoltes répandaient autour d'eux, les Acadiens n'étaient pas hommes à franchir les bornes de leur horizon et à s'introduire d'eux-mêmes dans cette existence de périls, de calamités, de misères, de déboires qui leur fut imposée par la suite.

Rien n'est plus certain que cela. Les Canadiens et les Acadiens se suffisaient à eux-mêmes, non seulement par la culture du sol mais par l'industrie domestique qu'ils poussaient à un degré surprenant. Tous les métiers usuels leur étaient connus. Ils travaillaient la terre, le bois, la maçonnerie, le cuir, le fer, la laine, le lin et se pourvoyaient de toute chose selon le besoin, sans avoir recours aux magasins des compagnies comme le faisaient les colons de la Nouvelle-Angleterre. Si l'on veut—et c'est ce que l'on cherche à faire—établir un contraste entre les deux races il n'y a qu'à relever ces faits patents et la supériorité de l'élément français se montre ici tout aussi visible que dans l'ordre de la guerre. Ce que nous n'avions pas c'était la liberté du commerce et de l'industrie publique, mais sachons bien que nos voisins n'avaient là-dessus qu'une fausse liberté et voici comment. Il leur était défendu de fabriquer pour le

commerce tout comme chez nous. Alors ils achetaient des marchands anglais, n'étant pas capables par eux-mêmes de s'habiller ni de meubler leurs maisons de leurs propres mains, mais ils exportaient du grain, du lin, de la laine, du tabac, du sucre sur des navires anglais, et c'était encore un monopole contre eux. La situation examinée et comparée, il n'y avait pas de quoi se vanter; c'est même à cause de cela qu'ils ont fait leur révolution.

Français et Anglais étaient vis-à-vis l'un de l'autre comme chien et chat en Europe, à cause de la langue, du commerce, de la religion qui différaient, et aussi par suite des anciennes luttes à main armée qui laissaient un souvenir haineux d'une nation à l'autre. Assurément, les Acadiens étaient loin de s'attendre que ces animosités allaient traverser l'océan et les rejeter dans les misères, les inquiétudes, les conflits du temps passé qui semblaient ne devoir appartenir qu'à l'ancien monde.

Les colonies anglaises étaient plutôt marchandes qu'agricoles. Les navires ne pouvaient se rendre en Europe qu'en effleurant les côtes de l'Acadie où ils eussent pu se ravitailler, mais où ils n'osaient descendre parce que c'était territoire français. Selon les mœurs de cette époque, on ne voulait pas croire qu'il fut possible à deux ou trois nations différentes de fouler le même sol par occasion ou même de vivre en paix dans le voisinage l'une de l'autre. De plus les eaux de la colonie française renfermaient les riches pêcheries que nous savons et les Acadiens les exploitaient, en faisaient commerce avec la France, mais Boston tenait pour principe que la mer lui appartenait avec ce qui est dedans.

Alors, en temps de paix entre les couronnes, des hostilités avaient lieu. Les historiens de la Nouvelle-Angleterre ne manquent jamais de nous représenter les Acadiens faisant de la peine aux saints de leur pacifique contrée, attendu qu'ils accordent aux susdits saints le droit de tout faire et veulent que l'Acadien se soumette, mais sa résistance les scandalise.

Cet animal est très méchant:
Quand on l'attaque il se défend.

Jugez de ce qui se passait en temps de guerre. On se battait en Europe, il fallait se battre en Amérique. Pour quelle raison? Parce que.. vous comprenez... Les Acadiens ne se regardaient nullement comme rivaux des Bostonnais, mais les Bostonnais se croyaient obligés de répandre la terreur parmi les Acadiens, de leur faire le plus de mal possible, de les conquérir, afin de leur imposer la "kultur" dont ils étaient si fiers.

Les campagnards et les pêcheurs de l'Acadie ne possédaient pas un seul navire digne de ce nom lorsque vint le moment de baisser la tête ou de se redresser en face de l'agression. Ils furent terrassés du premier coup, mais il se fit parmi eux un changement comme on en voit au théâtre chez certains personnages. La riposte fut dure. Les Acadiens construisirent des bâtiments de tonnage appropriés à la course en mer, et alors ces oiseaux prirent leur vol de partout, allant couper la route des vaisseaux chargés qui passaient au large du Cap Sable, de la Hève, du Cap-Breton. La terreur envahit les établissements du Maine et du reste

du littoral en gagnant au sud jusqu'aux Carolines. Oui, voilà la légende des corsaires acadiens, seulement on oublie de dire d'où elle a surgi à l'aide de l'écriture imprimée.

Rien n'égalait la beauté des fermes, des champs et des vergers des Acadiens; on en a tant parlé que je n'en dirai pas davantage. Les occupations de la pêche maritime n'étaient pour eux qu'un métier accessoire et productif; ils y ont gagné aussi cette connaissance de la navigation, cette adresse dans le péril qui faisait souvent le désespoir des Anglais. Si les bons habitants de Port-Royal et de la Grande-Prée, exportant la morue et le hareng, n'avaient pas été tracassés, assaillis et persécutés par leurs fanatiques voisins, ils n'auraient pas d'histoire écrite, puisque les historiens n'écrivent que pour raconter des horreurs, et nous n'aurions pas le poème de Longfellow qui est une lamentation demandant pardon pour les coupables.

En laissant les colons cultiver tranquillement leurs terres, un royaume français, paisible et vigoureux, se dessinait sur les plages baignées par l'Océan. Telle était la pensée des fondateurs de l'Acadie. C'était précisément ce qui contrariait les gens établis dans la Nouvelle-Angleterre; ils voulurent détruire ces établissements si bien commencés et dont les progrès promettaient de faire surgir à leurs côtés une influence rivale, tant dans le commerce que dans la possession des territoires. Des vaisseaux armés allèrent, au mépris de toute loi et de toute justice, saccager les campagnes acadiennes. Les malheureuses victimes de ces iniquités, sentant qu'elles avaient du sang français dans les

veines, se mirent en devoir de venger leurs désastres. C'est alors que commença, répétons-le souvent, cette épopée dont le caractère n'a pas été bien **saisi par les premiers historiens**, mais que des révélations tardives nous forcent à étudier. Les fils des laboureurs, bannis de leurs chaumières, se construisirent des barques; en peu de temps on les signala partout, et comme les caps de leur pays commandaient en quelque sorte la mer, on les vit couper la route des marchands qui allaient de l'Angleterre à Boston.

Alors, plus de repos, plus de nuits, plus de sommes !

Toujours le grand air, la course et le combat !

Cette poignée de Français devint la terreur des colonies anglaises, dans la deuxième moitié du dix-septième siècle.

A l'intérieur de l'Acadie on cultivait des champs d'une fécondité prodigieuse; à la frontière, sur la ligne d'eau, dans les brouillards et sur les vagues de l'océan, on se battait, sans jamais faiblir. C'était comme une seconde nature, une habitude terrible dont les Acadiens finirent par se montrer orgueilleux.

Si la France eût eu la main plus ferme, si elle eût compris combien il importait à son prestige et à son pouvoir de soutenir ses intrépides enfants, il ne resterait rien aujourd'hui de la Nouvelle-Angleterre, car les efforts combinés et persistants de l'Acadie et du Canada l'auraient effacée de la carte de l'Amérique. On sait ce qui arriva : les colonies fondées par nos pères, laissées à elles-mêmes

dans une lutte inégale, furent emportées, l'Acadie en 1713, le Canada en 1759.

Le spectacle d'une si longue résistance, malgré d'aussi faibles moyens, intéressera toujours les hommes portés vers l'étude du passé et qui recherchent les causes des succès et des décadences des races. Il est visible que la France avait définitivement adopté une fausse politique à l'égard de ses colonies, mais que ses colons, organisés admirablement par eux-mêmes, selon leurs besoins, exécutaient des merveilles, tandis que l'Angleterre arrivait à se sentir sagement inspirée, dictait à ses dépendances une ligne de conduite habile que celles-ci semblaient prendre plaisir à méconnaître et à fausser.

Il est assez curieux de voir que la France, qui avait si intelligemment commencé ses colonies, les ait perdues par indifférence, tandis que l'Angleterre, qui ne comprit rien aux débuts de ses propres entreprises en ce genre, parvint à en saisir toutes les conséquences... et par saisir aussi les possessions françaises.

En résultat final, l'Angleterre a eu le dessus, parce que son esprit pratique jugea la situation, et qu'elle employa toutes ses forces dans la lutte. William Pitt était un grand homme qui voulait la gloire de sa patrie; la marquise de Pompadour aurait voulu voir le Canada au fond de la mer Glaciale.¹⁶

16. Sur cette expression malheureuse et sur cette autre attribuée à Voltaire, "les arpens de neige", voir *Mélanges historiques*, vol. 3, p. 31 et suivantes.

Il en a été des premiers travaux de l'établissement de l'Acadie comme de ceux du Canada : la couronne ne les prit pas assez sous sa protection. L'initiative individuelle pouvait donc seule les faire réussir, et c'est ce qui arriva. On rencontre, dans l'histoire, de ces hommes d'élite dont le dévouement est, pour ainsi dire, illimité et qui apparaissent à l'heure voulue, dépassant de toute la tête ceux qui les entourent, créant, fécondant une oeuvre nouvelle, puis s'éteignant sans laisser de fortune, sans presque laisser un nom, tandis que les fruits de leurs efforts nourrissent et ensemencent un sol conquis par eux. Tels furent Poutrincourt, Bien-court, son fils, Charles de LaTour, Razilly et d'Aulnay, pour n'en citer qu'un petit nombre, intimement liés à la fondation de l'Acadie. De 1605 à 1670, nous les voyons lutter avec une énergie incroyable pour établir Port-Royal, Saint-Sauveur, la Hève, Jemsek, malgré leur peu de ressources pécuniaires, malgré les dissensions de leurs associés en France et les contre-temps qui mettent leurs entreprises à un doigt de la ruine, enfin, malgré les ravages à main armée des Yankees.

Dès 1636, d'Aulnay guidait les colons dans leurs défrichements; il veillait à approvisionner les familles à mesure qu'elle prenaient des terres et se mettaient à les cultiver, "rassurant les uns, modérant les autres, encourageant et soutenant tout le monde." Nicolas Denys avait pris le côté commercial de la situation. Il tenait les magasins, il expédiait en France des produits du pays, pour

couvrir les achats que nécessitaient les établissements. La Tour battait les bois, vivait avec les Sauvages, attirant la traite des pelleteries. Razilly, leur chef à tous, déployait une activité sans cesse en éveil, toujours utile, jamais ralentie. Les seuls colons établis à poste fixe égalaient presque en nombre la population du Canada qui se livrait aux mêmes occupations, et on peut dire que ceux qui parcouraient les forêts, tout en conservant des rapports étroits avec ces "habitants", étaient au moins aussi nombreux que ceux des bords du Saint-Laurent. Et pourtant, la guerre avait déjà promené l'épouvante dans ces humbles fermes: Port-Royal avait été détruit; une colonie écossaise était venue s'emparer du pays. En moins de trente années, tous les maux s'étaient abattus sur les compagnons de Poutrincourt et de La Tour, mais la France avait fait le traité de 1632, et les courages s'étaient relevés. En peu de temps, de nouveaux colons étaient arrivés de France; les anciens, dispersés dans les bois, avaient reparu; les cendres des habitations brûlées avaient été emportées par le vent; enfin, les Ecossais s'en étaient allés en grande partie; le reste se laissait absorber par l'élément français.

Puis vingt ans après, autre guerre. Sauf les ports occupés dans le nord par Nicolas Denys, toute l'Acadie tomba au pouvoir des Yankees, en 1654. Il fallut attendre treize ans avant que la France reprit possession de cette terre, à la faveur du traité de Bréda (1667). On conçoit la situation dans laquelle le pauvre petit peuple acadien se trouvait.

A partir de 1670, un changement s'opère pour le mieux. La colonie semble n'être plus oubliée. Colbert, ministre de Louis XIV, a l'oeil sur elle. Des forces, de l'aide lui surviennent un peu de partout. C'est l'ère de la grande prospérité agricole et l'époque des exploits de Saint-Castin. Les Yankees tremblent à leur tour. On les poursuit sur mer, on les harcèle par terre. Soeur du Canada, l'Acadie se fait respecter, elle aussi, en refoulant chez lui un adversaire encore dix fois plus fort, mais lourd dans son action et tout stupéfait de la hardiesse de ceux qui lui portent ces coups.

Mais le grand ministre mort, on se remet à négliger les colonies. Vers 1700, l'Acadie se trouva tellement privée de certains articles indispensables, que ses marchands les achetèrent des Anglais. En apprenant cela, le chef du bureau des colonies s'écria que c'était très mal. Il y avait en germe, dès lors, dans la tête des ministres de Versailles, le thème des fameuses dépêches par lesquelles, durant la guerre de Sept Ans, on nous enjoignait de mourir jusqu'au dernier, bien que le roi jugeât à propos de ne nous envoyer ni soldats, ni poudre, ni argent, ni vivres!

Le soleil de Louis XIV se couchait en Amérique comme en Europe. Trop engagé sur ses propres frontières, le roi sacrifiait ses colonies, tandis que l'Angleterre, loin de suivre le même système, appuyait ses gens de Boston et d'ailleurs.¹⁷ Pour couronner les misères des Acadiens, qui avaient à supporter l'abandon que la mère-patrie faisait

17. L'Angleterre, le Maine, le Massachusetts se saignaient à blanc pour triompher en Amérique.

d'eux, et à payer seuls la gloire qu'ils avaient acquise pour la France, la guerre éclata encore une fois. Des forces imposantes bloquèrent Port-Royal, en 1710. Subercase, enfermé avec quelques hommes, s'y défendit avec une ténacité et une adresse admirables; il fit une résistance héroïque, digne du sol où il se battait; mais écrasé par le nombre, il capitula, si l'on peut appeler capitulation l'acte d'un capitaine qui abandonne ses retranchements tout à fait ruinés,¹⁸ en sort tambour battant, l'arme au bras, bannières au vent, et s'embarque après avoir tiré de l'ennemi tous les secours dont il manquait pour prendre la mer. L'Acadie française était finie.

Je me trompe: elle devait revivre. Ses courageux enfants ne la quittèrent pas. Ils étaient comme nous, les Canadiens français, sans désir aucun de retourner en Europe. Quarante ans ne s'étaient pas écoulés après le traité d'Utrecht, qu'ils comptaient une quinzaine de mille âmes et possédaient des cultures sans égales, en leur genre, sur ce continent. On sait ce qui arriva. La déportation en masse (1755) vengea leurs anciens ennemis d'une prospérité si noblement acquise. Pendant des années, on put dire avec le poète:

Sur la croix des tombeaux leur histoire est écrite !

18. Le fort qu'il abandonnait était littéralement un amas de ruines. Nicholson, surpris du courage de cette petite troupe lui acheta ses canons, argent comptant, au lieu de les prendre. Et c'est ainsi que nos soldats purent acquitter leurs dettes personnelles avant que de s'embarquer pour la France. Trois ans plus tard, le traité d'Utrecht accordait l'Acadie à l'Angleterre.

Mais il n'y a pas de cause perdue. Les Acadiens¹⁹ l'ont bien prouvé. Tous les efforts des bureaux anglais furent inutiles pour les transformer. Bientôt,²⁰ il fut question de les réduire par la force à abandonner leur religion et leur langue. La France, réveillée un instant de son assoupissement, songea à l'île du Cap-Breton qui lui restait et y attira nombre d'Acadiens en fondant la forteresse de Louisbourg. Jusqu'alors l'île Saint-Jean (aujourd'hui île du Prince-Edouard) était restée inhabitée. On y appela les Acadiens persécutés, qui répondirent à cette voix toujours si chère de la vieille France; et voilà comment le petit arbre planté par Poutrincourt à Port-Royal se trouva, cent-vingt ans plus tard, avoir couvert de ses rameaux une partie de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'île Royale (Cap-Breton)²¹ et de l'île Saint-Jean (Prince-Edouard).

En dépit des menaces des Anglais, les Acadiens refusèrent de prêter serment d'allégeance à la couronne britannique. Ils se qualifient de neutres entre les deux pouvoirs; aussi les documents de cette époque les nomment-ils fréquemment: *The Neutrals*.

Lorsque la guerre de Sept Ans commença, le gouvernement anglais et surtout le Massachusetts se montrèrent inquiets de l'attitude des Acadiens. Le général Lawrence n'hésita pas à trancher la question. Il les fit assembler et les embarqua de force sur des navires qui les portèrent en France,

19. Les Acadiens après 1713, les Canadiens après 1760.

20. C'était vers 1720.

21. L'île Royale prit le nom de Cap-Breton en 1720.

en Angleterre, au Massachusetts, à la Virginie et au golfe du Mexique. Ceux qui échappèrent à cet enlèvement de tout un peuple se réfugièrent dans les forêts de l'intérieur, et de là un bon nombre gagna le Canada.

Graduellement, par la suite des temps, quelques familles retournèrent sur les lieux qui les avaient vues jadis heureuses et prospères. Elles s'y établirent de nouveau et fondèrent partout dans les provinces maritimes des établissements qui ont résisté à tous les assauts.²² Cela ne se fit pas en un jour, on le comprend. C'était l'Acadie française qui recommençait, aussi péniblement que la première fois. De 1763 à 1867, ces courageux descendants de la vieille France ne remplirent qu'un rôle, mais un rôle important dans ce monde; croître et se multiplier.

Oui, les voilà qui reparaissent! En 1867, ils étaient cent mille; aujourd'hui, ils sont plus de deux cent mille,²³ dans les provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'île du Prince-Edouard. N'est-ce pas le moment d'écrire leur histoire, de la débarrasser des erreurs dont on l'a chargée avec complaisance, et de rendre à ce peuple fidèle des pages qui cadrent si bien avec les traditions qu'il a conservées et dont il a tant droit d'être fier?

22. L'île Royale et l'île Saint-Jean étant passées à leur tour sous le gouvernement anglais par le traité de 1763, les Acadiens s'y trouvent de cette manière mêlés aujourd'hui aux colons anglais et écossais, comme leurs frères de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, et comme le sont aussi leurs autres frères de la province de Québec aux Canadiens-français.

23. Nous n'avons aucun chiffre officiel sous les yeux pour appuyer cet estimé.

Le développement de la race acadienne, son immense force d'expansion, son honnêteté, sa fidélité aux saines traditions des ancêtres, lui ont valu de se maintenir, contre les vents et marées, dans ces colonies où dominent nécessairement des races étrangères.

Que l'exemple de leur passé les soutienne; ils ne pourront que grandir et se fortifier. La famille canadienne-française, qui leur est fortement attachée, ne manquera jamais, espérons-le, de se joindre à eux pour assurer leur avenir et faire rendre hommage aux belles qualités qui les distinguent.



Si la France n'a pas assez compris les travaux de M. Rameau, si le Canada français les a peu étudiés, il n'en est pas de même des Etats-Unis où ils ont soulevé de vives réclamations dans quelques revues de langue anglaise.²⁴ Les Yankees sont de ceux qui croient que, en criant bien fort contre la vérité, on s'en débarrasse.

Rien de difficile à faire accepter comme une donnée historique qui froisse ou renverse des préjugés. Or, de préjugés sont pétris nos bons voisins; la constatation des faits historiques ne paraît pas troubler leur sommeil. Sur les questions du passé ils se repaissent l'esprit de chimères.

N'était-il pas de mode, il y a cinquante ans, de dire que l'histoire du Canada ne valait pas la

24. M. Sulte a parlé au début de ce travail, et il en parle encore plus loin, des journaux et revues de langue française qui se sont occupés du sujet en question.

peine d'être écrite, attendu que ce pays avait été peuplé par un ramas d'aventuriers français qui ne tenaient à rien parce qu'ils ne tenaient de rien?

Quel changement depuis lors! Il ne se rencontre plus d'étrangers instruits pour nous jeter l'insulte à la face: nos historiens en ont eu raison. On sait maintenant d'où nous sommes venus, ce que nous venions faire en Amérique, comment nous avons travaillé à la civilisation de ce continent et pourquoi nous avons été conquis. Le passé, révélé par l'étude et le courage de nos écrivains, nous protège contre les dénigrements de l'ignorance et de la malice.

Eh bien! la même chose restait à faire pour l'Acadie, cette terre tant de fois spoliée, cette population si souvent persécutée et diffamée. *Une colonie féodale en Amérique* accomplira cette oeuvre méritoire, mais non pas sans que l'on s'en plaigne en certains quartiers.

Dans un chapitre des plus remarquables, l'auteur a hardiment soutenu que les colonies françaises de l'Amérique du Nord étaient, par leur organisation et le choix des colons, supérieures à celles des Yankees. Ce n'est plus seulement la question acadienne qui est en jeu, c'est le principe, l'esprit même de nos établissements qu'il faut mettre en regard des entreprises d'une autre race.

Puisque nos devanciers dans les lettres ont amené les étrangers à respecter nos gloires anciennes, il reste aux hommes d'aujourd'hui à démontrer que nos voisins ne nous valaient pas.

Aussi, comme les revues américaines se fâchent! M. Rameau dérange la petite chapelle que

les préjugés publics ont consacrée aux Yankees, en exagérant leurs mérites. C'est la manie de l'heure présente. On va jusqu'à admirer les vices qui rongent les Etats-Unis.

Les historiens de la grande république ne reviennent pas de l'audace de ce Français qui porte des jugements sur leurs ancêtres. Une revue de New-York, *The Nation*, publie à ce sujet un article que l'on peut qualifier de malveillant. A quoi sert de s'échauffer la bile quand il s'agit de l'histoire? Peut-on contredire les faits? A force de se dire les uns aux autres qu'ils sont le premier peuple du monde, nos voisins ont fini par le croire, et, ce qui est plus fort, ils ne se contentent pas du présent, il leur faut encore le passé!

Cette lutte nous concerne, nous Canadiens, plus que M. Rameau, car le vrai point à débattre, c'est la supériorité que son livre attribue aux colonies françaises sur les anglaises; derrière les difficultés de détail qu'ils soulèvent en ce moment, il est visible que c'est là le fait essentiel qui frappe nos voisins. J'ai même reçu des lettres qui l'attestent ouvertement. Donc voici le point sensible.

Au lieu de toujours répéter que nos colonies étaient inférieures à celles des Yankees, les écrivains du dehors feraient mieux de comparer froidement les deux situations. En ce qui nous regarde, des préjugés cent fois réfutés sont encore reçus chez nos voisins.

Je l'ai dit plus haut, la France agissait de manière à ne pouvoir conserver ses colonies, mais les colons canadiens réparaient ses fautes et maintenaient sa position dans le Nouveau-Monde. L'An-

gleterre commença pareillement par abuser de ses possessions américaines; elles finit par avoir des vues plus élevées et plus sages, mais ses colons gâtaient constamment les opérations commencées.

Sur divers détails, on peut soutenir que les deux couronnes ont eu, alternativement, l'honneur de bonnes conceptions et le désavantage de faux calculs remarquables. A tout prendre, je crois que l'Angleterre agissait mieux que sa rivale, dans ses intérêts propres et même à l'égard des colons. Le résultat l'a démontré, car tout n'est pas hasard et accident.²⁵

On me comprendra si je nomme les Yankees et les Anglais séparément, comme aussi il faut distinguer entre les Acadiens, les Canadiens et les Français. Le nom de Yankees a été donné par les Sauvages aux premiers Anglais établis dans le Massachusetts et il s'est conservé jusqu'à notre siècle. Les Canadiens, qui avaient constamment battu ceux qui portaient ce nom, le tournèrent en ridicule, avec un tel succès qu'il ne s'en est pas relevé. Plus tard, l'émigration ayant apporté dans les territoires qui nous avoisinent une multitude de colons et d'artisans, la politique du cabinet de Washington voulut embrasser toute l'Amérique et elle imposa le mot Américains, qui est d'une grande hardiesse, puisque, sans parler des sujets britanniques, il y a sur ce continent au moins autant d'Espagnols que d'Américains. Quoiqu'il en soit, puisque nous nous occupons d'événements anté-

25. Les treize Etats révoltés avaient déjà fait des pas de géants comparés au Canada.

rieurs à 1760, c'est aux Yankees que nous avons affaire.²⁶

Sur les bords de l'Atlantique, les Anglais ont établi Boston; les Français, Port-Royal; et, sur le Saint-Laurent, les Français encore, Québec, le tout presque en même temps. Ces trois germes ont grandi les uns à côté des autres. Il est facile de les suivre chacun dans ses phases particulières et de s'expliquer pourquoi l'un d'eux (Boston) a étouffé les autres.

Mais, durant un siècle et demi, de quel côté a été le beau rôle? Les Yankees veulent que ce soit de leur côté. Nous allons voir.

Dans le commerce? Oui, si le fait d'apporter constamment d'Europe des marchandises, que l'on sacrifiait pour sustenter les colons, peut s'appeler du commerce, et si, parfois, quelques bâtiments anglais se chargeaient dans le Maine ou les Carolines de certaines denrées. Mais qui a exploité le premier,²⁷ les produits naturels du nouveau continent? qui a lié amitié avec les sept huitièmes des nations sauvages? qui a réuni dans sa main le monopole de la traite des pelleteries? qui a ouvert des

26. Sur le terme "Américains" voir *Mélanges historiques*, vol. 5, p. 5 et suivantes, où M. Sulte étudie l'origine de ce mot. Il croit qu'il est né en France car, en Angleterre, on disait entre 1700 et 1760 par exemple: Virginiens, colons de Pennsylvanie, de New-York, gens de Boston, et, pour l'ensemble, les coloniaux, tandis que les Français de France n'y voyaient qu'un bloc anglais aisément qualifié d'Américains.

D'autre part le mot "Américains" paraît avoir une origine anglaise. Dans des correspondances se rapportant à nos voisins, de 1762 à 1783, ces derniers sont constamment appelés Américains, ce qui indique que l'expression n'était pas neuve puisque d'un usage courant.

27. Avant 1763, sur une petite échelle.

cultures et s'est mis sans retard à l'abri de la famine? Les Canadiens. Dès leur débarquement, ils apprirent à se suffire à eux-mêmes. Ils fabriquaient tous les objets d'habillement; ²⁸ ils avaient des artisans dans tous les métiers. On construisit bientôt des navires, ²⁹ qui exportèrent le surplus des céréales récoltées; on établissait de puissantes forges; ³⁰ les bois, les fourrures, le poisson, les huiles prenaient le chemin de la France ou des îles, et tout cela avait lieu à une époque où nous ne comptions pas six mille âmes. Et que faisaient les Yankees pendant ce temps? Craintivement cabanés près du rivage, ils seraient morts de faim, si leurs amis en Angleterre n'y eussent pourvu; ils attendaient d'Europe de quoi se vêtir; ils ne tiraient presque rien du sol et encore moins de la forêt, où ils n'osèrent jamais s'aventurer, à tel point que leurs récits mentionnent comme un fait des plus extraordinaires le voyage d'un de leurs ministres à trente lieues dans l'intérieur, alors que les Canadiens avaient parcouru tout le continent et traitaient au pied des Montagnes-Rocheuses! Tous ces contrastes sont accablants pour nos voisins.

Dans le choix des colons? Ce n'est pas chez nous, Dieu merci, que l'on a envoyé des chargements de repris de justice et de filles équivoques. Notre population a été puisée à une source telle-

28. Sur les industries au Canada sous le régime français on peut consulter le travail en deux volumes de Noël Fauteux.

29. Les colonies du Maine et du Massachusetts construisaient des navires avant que cette entreprise ne fut établie dans la Nouvelle-France.

30. Voir les *Forges Saint-Maurice*, vol. 6 des *Mélanges historiques*.

ment pure et si parfaitement appropriée aux exigences du pays où on l'envoyait, qu'elle n'a presque rien demandé à la mère-patrie, tout en exécutant, bien au-delà des espérances que l'on avait conçues d'elle, le plan de colonisation et d'extension préparé par ses chefs. Cinquante ans avant la conquête, nous fournissions de colons, d'artisans, etc., sans l'aide de la France, la longue ligne de forts et d'établissements qui se prolongeait jusqu'aux bouches du Mississipi. Nos voisins ont-ils quelque chose de semblable à montrer, même en petit?

Dans les découvertes? Nul Yankee n'avait encore perdu de vue son campement, que déjà nous avions remonté l'Ottawa, visité les Grands Lacs, atteint le bas Wisconsin, et enfin pénétré au cœur du continent. Va-t-on croire que, par la suite, nos voisins se sont mis à nous imiter? Pas du tout. Leur part dans la découverte de l'Amérique du Nord est représentée par zéro, ou à peu près, car si Hudson³¹ a fait connaître la baie qui porte son nom, ce sont les Canadiens qui l'ont occupée. De Terre-neuve aux Montagnes-Rocheuses, et des Alleghany à la Nouvelle-Orléans, il n'y a pas un pouce de terrain qui ait été connu des Yankees avant la conquête. Ainsi, une population qui avait peine à se suffire à elle-même, faute d'industrie et d'organisation, dans les débuts, ne sut pas, non plus, étendre son influence au-delà de son mince territoire et ne fit rien pour la civilisation. L'idée de vouloir la comparer aux groupes acadien et canadien fait sourire.

31. Hudson n'était pas Yankee.

Dans les fondations? Où sont les Yankees descendant des fondateurs du Massachusetts, le groupe le plus noble dont puissent s'enorgueillir les Etats-Unis! Ils sont aussi clairsemés que la noblesse des croisades. Pourquoi? Parce que leurs pères sont venus ici au hasard, sans ordre, sans plan, sans rien de ces grandes vues qui marquent le type canadien. Ils ont flotté au gré des événements, et bien que plus nombreux que nos pères, leurs contemporains, ils n'ont jamais été capables de rivaliser dignement avec eux. Tandis que nous nous établissions, nos voisins tâtonnaient. Tandis que nous nous pourvoyions du nécessaire, puis du luxe, ils attendaient les vaisseaux d'Angleterre. Il a fallu des séries d'années pour mettre quelques éléments de vigueur parmi ce peuple flottant et cela n'a eu lieu qu'à force d'immigration et parce que les Anglais ont pris la chose à coeur. Jusque-là, rappelons-nous quelle était la faiblesse, la gaucherie et même la timidité des Yankees, comparée à notre élan. L'habitant canadien cultive aujourd'hui la terre défrichée par son septième ou huitième grand-père; il n'a pas été supplanté, comme le Yankee, par des individus plus vigoureux, plus courageux, plus intelligents. Il est de la famille de ceux qui ont fondé cent postes dans des contrées où la conquête a tout balayé, croit-on: Haut-Canada, Nord-Ouest, Louisiane, et où, cependant, on voit reparaître, de nos jours, de fortes branches canadiennes. Sans l'espèce de marée humaine que l'Europe a refoulée sur les Etats-Unis ils n'existerait pas de Yankees. Et, précisément nous, les Canadiens, nous n'avons rien reçu de France de-

puis 1760. Où est la gloire des fondateurs yankees, qui n'ont rien fondé?

Dans la guerre? Vais-je prendre la peine de répondre à cette question? On saura toujours que nos chefs, avec quelques centaines d'hommes, ont établi et soutenu l'influence française dans un rayon immense, et qu'ils pesaient sur les colons yankees de manière à paralyser leurs forces. A toutes les époques, ceux-ci ont été plus nombreux que nous et toujours battus. Sans l'intervention si ferme et si patriotique de l'Angleterre durant la guerre de Sept Ans, la conquête du Canada n'aurait pas lieu. Les Yankees ont tenté dix fois de franchir nos frontières et ils n'ont pu y réussir. En revanche, pendant les trois quarts de siècle qu'ont duré nos guerres, nous avons semé la terreur et la ruine dans leur pays.

Bref, on s'est mépris sur l'histoire des premiers colons de la Nouvelle-Angleterre, parce que l'on a actuellement sous les yeux le spectacle d'un développement industriel et agricole énorme, lequel n'est nullement le fruit de leurs labeurs, mais le résultat produit par les contingents nombreux d'hommes attirés plus tard de tous les points du globe vers ce sol privilégié; on est porté à ne voir qu'une seule et même chose, du commencement à la fin de leur histoire. Avant 1760, c'était tout le contraire d'aujourd'hui: nous les dominions de beaucoup.

Qu'étaient, territorialement parlant, les Etats-Unis en 1760, au jour de la conquête du Canada? Une petite lisière de terre sur les bords de l'Atlantique, rien de plus. Si l'Angleterre, active, pré-

voyante, prête, en ce temps-là, à des sacrifices pour s'assurer l'avenir, n'avait pas décidé de reculer, coûte que coûte, cette barrière restreinte, jamais, au grand jamais, les Yankees ne l'auraient pu, et pourtant le chiffre de leur population était alors vingt fois plus considérable que celui de la nôtre. Un siècle et demi de défaites leur pesait sur la tête. Comme auxiliaires des Anglais, dans la guerre de la conquête, les quelques mouvements qu'ils ont tentés les ont fait battre par nos gens : demandons-en des nouvelles à Washington et à ses Virginien. Pas un seul Yankee n'a pu mettre le pied sur notre sol avant la capitulation de Montréal, dans l'automne de 1760. On ne voit nulle part que l'élément yankee ait eu, à ces époques, du poids, de la valeur de l'esprit d'entreprise. Alors, pourquoi chercher à les défendre ? Mieux vaut "garder de Conrard le silence prudent."

Que l'on nous rende ces parties du Maine, du Vermont, de l'Ohio, du haut Mississipi comprises autrefois dans nos limites, et que l'on appelle pour les protéger, d'une part, les descendants des fondateurs du Canada, de l'autre, les descendants des pionniers des colonies anglaises. Cette démonstration vaudrait des volumes de raisonnements, car nos voisins auraient à peine assez de sentinelles pour couvrir leurs postes, et pas d'armée, tandis que nous aurions trois cent mille hommes sous les armes. Est-ce assez concluant ?

Ceux qui n'ont pu nous battre, ceux que nous avons sans cesse battus, ceux qui n'ont laissé ni souvenirs de gloire, ni travaux civilisateurs, presque pas de familles, ne peuvent être mis en compa-

raison avec la race formée dans la Nouvelle-France sous le nom canadien.

Que des hommes qui ne sont pas leurs descendants écrivent des articles avec la prétention d'être fort adroits ou méchants, cela ne changera rien à la vérité. Comme le dit un proverbe, le sang est meilleur que l'encre. Or, c'est notre sang qui a tout fait dans la période de découvertes, de colonisation et de civilisation de nos deux pays. Il n'y a pas assez d'encre pour ternir ou dénaturer cette page incomparable.

Nos guerres contre les colonies anglaises ont duré trois quarts de siècle, se terminant en 1760; mais, comme il s'agit dans cet article autant de l'Acadie que du Canada, il faudrait mettre en toute exactitude un siècle et demi (1613-1760).

L'Acadie française réclame cent années (1613-1710) durant lesquelles ni la France ni le Canada ne lui ont prêté main forte; ³² tous les efforts de ses adversaires ont été impuissants à la déraciner. A cette dernière date (1710), on lança contre elle autant et plus de soldats que le chiffre total de sa population, hommes, femmes et enfants; elle disparut du rang des colonies françaises.

Le Canada eut d'abord contre lui l'indifférence de Mazarin (1642-62); il prit son essor sous la surveillance active de Colbert (1662-80). En 1672, la fondation du fort Frontenac (aujourd'hui Kingston) ouvre la série de nos difficultés avec les Yankees, qui ne devaient se terminer qu'en 1760.

32 Seulement un peu d'aide.

Nous commençons la lutte avec une population de 7,000 âmes; nos voisins en avaient 45,000. Néanmoins, ils ne furent jamais capables, non seulement de nous conquérir, mais même de nous intimider. Nos forts, avancés jusqu'aux sources de l'Ohio, se maintinrent soixante ans contre toutes leurs démonstrations hostiles; à plusieurs reprises nous avons été ravager leur territoire; et, quand ils ont fait mine de recourir aux représailles, des échecs éclatants les ont arrêtés en route. Les fils du baron de Bécancour et du baron de Longueuil, Le Moine d'Iberville, Hertel de Rouville, Boucher de Niverville et d'autres, les ont constamment tenus sous l'empire de la crainte et du découragement.³³

Lorsque, sous la décadence de la monarchie française, l'Angleterre songea sérieusement à prendre l'ascendant dans les colonies, il lui fut impossible de confier à ses sujets, nos voisins, la tâche, en apparence facile, de nous écraser: elle employa à cette oeuvre de toute importance ses meilleures troupes (1755). Les Yankees comptaient beaucoup plus qu'un million d'âmes; nous n'en avons que soixante mille. On vit se renouveler ce qui avait eu lieu cinquante ans auparavant en Acadie: l'Angleterre envoya contre nous autant de soldats que nous avions d'hommes de tout âge, de femmes et d'enfants réunis, et, spectacle que l'histoire n'a presque jamais présenté, ces forces imposantes furent

33. Les raids barbares des Hertel jetaient la terreur dans les colonies anglaises de la Nouvelle-Angleterre, tout comme les Iroquois la semaient parmi les habitants de la Nouvelle-France. Ces choses étaient dans les moeurs du temps. Gérard Malchelosse, *Généalogie de la famille Otis, branche canadienne*, p. 12.

retenues par des défaites trois ans sur nos frontières. La campagne de 1759 fut sur le point de tourner comme les précédentes. Au printemps qui suivit nous remportâmes la victoire de Sainte-Foye; ce dernier coup d'épée nous permit de dicter en quelque sorte mot à mot la capitulation à la suite de laquelle nous mîmes bas les armes. Les historiens reconnaissent tous qu'il est impossible de pousser l'héroïsme plus loin que l'ont fait les Canadiens. En supposant que la France nous eût aidés seulement de dix autres mille hommes, la fortune changeait complètement.

Disons avec M. Rameau: "Que fût-il arrivé en 1690, en 1706, en 1756, si les Canadiens, au lieu d'être un contre vingt, eussent été seulement un contre cinq, ou si même la France eût secondé leur vaillance et leur habileté par un secours convenable?"

Ah! si l'on avait su comprendre, à Versailles, ce que pouvait produire pour l'honneur du nom français

Tout ce monde de gloire où vivaient nos aïeux ?

Quelle fut la conséquence des deux batailles d'Abraham? Le drapeau anglais flotta sur le Saint-Laurent et le Mississipi. Prenez la carte et voyez ce que cela veut dire. Depuis cent ans, toutes ces contrées nous étaient connues, étaient à nous. Les Yankees n'avaient jamais su en tirer parti; ils arrivèrent juste à point pour recueillir les fruits de nos immenses travaux, grâce à l'énergie et au coup d'oeil des hommes d'Etat anglais.

De quelque manière que l'on retourne l'histoire, il faut en arriver à cette conclusion, que les Canadiens ont su découvrir, fonder,, coloniser et protéger très longtemps par leurs armes la moitié de ce continent, et que lorsque les deux couronnes — France et Angleterre—se virent au moment suprême où il fallut trancher leurs différends séculaires, le fruit de tant de persévérance, de labeurs et d'énergie passa, par un caprice du sort, aux mains de ceux qui n'avaient rien fait pour le mériter. De cette heure date l'existence des Etats-Unis tels que le monde les connaît. Que les citoyens de la grande république soient fiers des progrès qu'ils ont accomplis depuis ce temps, nous n'y voyons rien que de légitime, mais qu'ils ne parlent pas de l'époque antérieure! Ni rhétorique, ni jactance, ni sophismes ne leur serviront. Enfants gâtés d'une race qui a tout fait pour eux, il leur sied mal de parler de leur jeunesse à côté d'un petit peuple qui, à part sa confiance en Dieu, a tiré tout de lui-même, et a laissé des monuments uniques dans l'histoire de la colonisation américaine.

* * *

Au moment de signer cet article, je me suis aperçu qu'il y avait d'autres considérations à faire valoir.

En effet, quelques-uns de nos meilleurs écrivains ont relevé, ça et là, dans les journaux et les revues, la prétention si étrange des Yankees au titre de race supérieure dans l'oeuvre de la coloni-

sation de l'Amérique. ³⁴ C'est bien la lutte que je prévoyais, mais sans espérer de la voir se produire si tôt.

M^{xxx} dans les pages de *la Revue de Montréal* (1878), ³⁵ et M. l'abbé Casgrain, dans *l'Opinion Publique*, viennent de s'inscrire contre la fausse donnée dont je me plains et qui nous fait tant de mal à l'étranger.

Au lieu de toujours répéter que nos colonies étaient inférieures à celles des Yankees, les écrivains du dehors feraient mieux de comparer froidement les deux situations.

Des idéologues, des coureurs d'aventures, des gens de la traite, des mercenaires blancs, des repris de justice, des nègres esclaves, tel fut le fond des colonies anglaises. Faut-il s'étonner qu'un peuple ainsi composé n'ait pas valu ce que son chiffre semblait représenter? Faut-il chercher longtemps pour se convaincre qu'il ne valait rien comme colonisateur? Il avait le nombre, mais non les qualités requises.

Nous n'étions qu'une poignée au Canada, mais chaque homme comptait. Voilà la différence. Que l'on saisisse bien cette vérité, et les préjugés répandus de nos jours sur ce sujet ne tiendront pas un instant.

34. Avec la résurrection des Acadiens par M. Rameau et la mise au jour depuis cinquante ans de documents qui reflètent leur passé et le nôtre, il a fallu que l'on sache ce que vaut cette illusion mensongère.

35. Articles sur Colbert et le Canada, réunis en volume et publiés à Paris en 1879, in-12, 84 pages, sans nom d'auteur. Ces pages sont de l'abbé Desmazures.

Dix ans ne s'étaient pas écoulés après la mort de Champlain, que déjà un esprit public très fort, un sentiment populaire irrésistible régnait parmi les colons. Ces gens n'étaient déjà plus Français, mais Canadiens. La nouvelle patrie était tout pour eux. On les voit, en 1645, former la compagnie dite *des Habitants*,³⁶ en opposition à celle des Cent-Associés, laquelle ne représentait que le monopole de la traite et s'écartait de l'idée qui avait présidé à l'envoi d'une émigration agricole au Canada. Les colons étaient venus de France comptant sur des promesses qui ne se réalisaient pas. Les seigneurs qui les avaient amenés étaient aussi trompés qu'eux-mêmes. Plutôt que de se laisser opprimer par des marchands, des spéculateurs, des bailleurs de fonds, ils se redressèrent. Le patriotisme "canadien" germa dans leurs coeurs; il produisit tout de suite des résultats.

L'observation suivante m'a été faite par M. Rameau: "Il y a une différence notable entre les colonisateurs français et anglais au dix-septième siècle. Les seigneurs français concessionnaires venaient mettre eux-mêmes la main à l'oeuvre, se plaçaient au milieu de leurs censitaires dont ils partageaient les dangers et les travaux; ils étaient les premiers colons parmi les colons; les premiers pionniers parmi les pionniers. La plupart des seigneurs des colonies anglaises (George, Mason, Alexander, le duc d'York, Shaftesbury, Berkelay, etc., voire même lord Baltimore), expédiaient en Amérique des tenanciers et des engagés, surtout

36. Sur la compagnie des Habitants, voir *Mélanges historiques*, vol. 1, p. 44-49.

des engagés, et restaient grands seigneurs, en Angleterre. Ceci explique le mode primitif de formation et les difficultés postérieures; on comprend ainsi comment les Canadiens vécurent toujours en grande union avec leurs seigneurs, tandis que les Yankees étaient toujours en lutte et en désaccord avec les leurs." De là sont sorties deux nations bien distinctes l'une de l'autre; un peuple moral, sociable, et à côté un peuple anormal, étrange, qui a dû sa fortune bien plus aux circonstances qu'à ses qualités.

Les seigneurs canadiens avaient fait choix de jeunes hommes nouvellement mariés, adonnés aux travaux des champs, la meilleure population qu'il fût possible de se procurer, la seule qui fût nécessaire, celle qui devait, avant longtemps, produire des défenseurs pour la colonie et des pères nourriciers pour les nouveaux venus. Cette pensée fructueuse et si juste était bien différente de celle qui présidait à la formation des colonies de la Nouvelle-Angleterre, où l'on voyait se réfugier une foule de personnes sorties des villes à la suite de dissensions religieuses ou politiques, incapables de se maintenir par le travail de l'agriculture, sans compter que la plupart n'étaient plus d'un âge à fonder des familles.

Les colonies seigneuriales de l'Acadie et du Canada, que les auteurs américains ont si fort travaillé à faire passer pour des rêves ou des institutions qui se sont éteintes sans laisser de trace, dominent pourtant l'histoire de l'Amérique du Nord, le Mexique excepté.

Sommes-nous d'accord avec l'histoire, oui ou

non? Quel est donc ce noyau insignifiant d'aventuriers, comme on veut le désigner, qui n'a rien laissé sur ce continent sans y imprimer sa marque? Comment, à côté des pages qui racontent ses faits et gestes, ose-t-on écrire un commentaire rancuneux? Pourquoi ne pas aller droit au but et dire que la vérité ne plaît pas à une certaine école?

Le groupe canadien est inattaquable. Ce rameau transplanté du vieil arbre français s'est développé malgré les circonstances exceptionnellement difficiles qui paraissaient s'opposer à son acclimatation. A l'instar de l'érable, dont la feuille compose, avec le castor, nos emblèmes nationaux, il a crû parmi les rochers, sur le flanc abrupte des montagnes, comme le disait Denis-Benjamin Viger,³⁷ mais sa vigueur n'en est que plus grande, ses racines plus tenaces, son fil plus solide et son poli plus attrayant. Fidèles au passé, industriels comme le castor, les Canadiens, après un siècle et demi de domination britannique, sont aussi fiers de leur origine française que jaloux à maintenir le rang honorable qu'ils se sont acquis au milieu de races étrangères qui leur furent souvent hostiles.

Le bon choix des sujets, un système de colonisation judicieux, l'excellence du climat, la moralité soutenue de génération en génération, les rendements faciles d'un sol nouveau, les exercices de la guerre, un peu de la vie des bois, une instruction générale, tel est le tableau que présente l'histoire du Canada sous l'ancien régime, celui que l'on est convenu de voir finir à la conquête. De

37. Voir la *Saint-Jean-Baptiste*, vol. 15 des *Mélanges historiques*, p. 56.

puis lors, traversant une phase nouvelle remplie de dangers, en butte aux dénigrements des uns et à l'oppression des autres, si nous avons fourni une carrière qui étonne tout le monde, cela est dû à nos origines. Avant que d'être soumis aux épreuves que nous avons rencontrées sous le régime anglais, nous formions déjà un peuple avec des attributs de force et de solidité, avec des traditions, une expérience, des idées et des sentiments propres. Nous occupions le sol. Nos chefs étaient instruits et pleins de l'idée nationale. Aussi, avons-nous été les premiers à comprendre le mode d'administration qu'il fallait adopter sous ces circonstances nouvelles³⁸ tandis que, à côté de nous, les marchands, les immigrants, les bureaucrates anglais, population flottante sans lien ni expérience, ne faisaient que des bévues.

L'Europe actuelle, digne fille de l'Europe d'il y a deux siècles, n'étudie pas l'Amérique. Elle accepte des opinions habilement couchées dans certains livres et que les écrivains de la grande république ne se gênent pas de ressasser sans relâche. Il en est résulté un quiproquo complet, dans lequel les étrangers tombent facilement, sans réflexion, sans calcul, sans se douter de rien. L'ensemble du siècle et demi qui va de 1604 à 1760 est, on peut le dire, totalement lettre morte pour ces derniers.

Sans parler de Fenimore Cooper, qui a exploité notre histoire de l'Ohio, du Mississipi et de l'Ouest, mais qui s'est bien gardé de faire sentir que tout, absolument tout, y était canadien, et sans

38. Sur nos luttes parlementaires voir **Papineau et son temps**, vol. 13 des **Mélanges historiques**.

faire trop de reproches à Bancroft, qui a enjambé si lestement les faits qui l'embarrassaient, nous avons sous les yeux quelques hommes de plume renommés, notamment Francis Parkman, qui continuent la même tradition, quoique leurs procédés soient, en apparence, plus généreux. Le temps n'est plus, en effet, où l'on pouvait nous "ignorer", selon l'expression anglaise. Il faut mettre de l'eau dans son vin; on en met—avec une pointe de vinaigre. Parkman en est arrivé au persiflage, genre de la petite presse. C'est triste. Ses livres, que l'on nous dit écrits dans un esprit de libéralité digne d'éloge, sont huilés de jalousie, pour ainsi dire. Les compliments qu'il nous adresse trempent dans une encre amère, et c'est ce qui lui nuira le plus, car tout se découvre, tout finit par être connu; et, pour avoir été le plus érudit des écrivains de sa nation, il n'en subira pas moins le mépris de ceux qui ne voudront plus accepter ses réticences. Ah! si Parkman osait écrire l'histoire des puritains avec le ton de sarcasme qu'il a adopté pour parler des fondateurs du Canada, comme il n'amuserait pas ceux qui, aujourd'hui, se plaisent tant à consulter ses livres!

Il nous rend un service, cependant. Il met au jour des faits qui parlent d'eux-mêmes,³⁹ et que ses successeurs sauront interpréter sans tenir compte de son faux point de vue. Dès que l'on cessera de nous traiter avec "libéralité", on arrivera à la pure vérité! Inutile de se montrer généreux; nous ne demandons que la justice. Quand on commence par

39. Bien que Parkman cherche à en détruire l'importance.

vouloir agir libéralement, c'est que l'on est préjugé et que l'on n'a pas compris les faits. L'histoire se compose de faits; étudions-les et ne faisons grâce de rien. Cette condescendance est humiliante.

Il n'est pas mauvais, après tout, que l'on nie de temps à autre nos antiques vertus. Cela nous rappelle à nous-mêmes. Nos historiens feront reparaître dans les débats des livres, des arguments, des observations, des faits trop souvent négligés. L'idée nationale sera moins en danger d'être oubliée, de faire fausse route. Dans une lettre qu'il m'adressa M. Rameau s'en réjouit: "Montrer tout ce qu'il y avait de forces sociales, intellectuelles et morales en germe dans les temps primitifs du Canada; faire voir comment des circonstances fortuites en ont retardé le développement, et reporté à longue échéance le résultat des promesses que contenait l'aurore; signaler aux Canadiens ce qu'ils peuvent faire pour poursuivre l'essor logique de cette destinée, que leur présageaient la sagesse et la vertu de leurs ancêtres, voilà, ce me semble, quel doit être l'objectif de l'histoire du Canada aujourd'hui, si l'on veut que l'étude de l'histoire soit non seulement la fantaisie intellectuelle de quelques antiquaires, mais un enseignement vivant et fécond dans lequel les peuples sages et intelligents vont préparer les forces de leur avenir par l'observation du passé.

"Notez bien que c'est ainsi que l'Allemagne a été préparée par les travaux patients et silencieux de deux ou trois générations laborieuses. Personne, en Europe, n'ignore le rôle considérable que l'école historique, patronisée par les rois

de Prusse depuis un siècle, a joué dans la régénération et l'organisation du peuple allemand.

“C'est maintenant à tous les travailleurs de bonne volonté de savoir s'entendre et de faire de l'histoire non pas seulement une satisfaction intellectuelle, mais une force patriotique.”

Il me reste à parler des journaux français des Etats-Unis, non pas de ceux qui sont rédigés par des Canadiens, mais par “des Français de France”, comme nous disons chez nous. Les plus marquants sont *le Courrier des Etats-Unis*, de New-York, *l'Abeille* et *le Propagateur catholique* de la Nouvelle-Orléans. Il existe, de plus, dans cette dernière ville, une société qui s'appelle *l'Athénée louisianais*, dont le but est d'assurer le maintien de la langue et de la tradition françaises en Louisiane; elle publie tous les deux mois un compte-rendu assez considérable, luxueusement édité.

Ce n'est pas de New-York que nous viendra la lumière sur le sujet qui nous occupe. Les souvenirs français n'y existent pas, et pour cause. Les familles de notre race qui habitent cette grande ville s'y considèrent, avec raison, comme en pays étranger; elles n'y ont rien trouvé qui puisse les induire à se croire chez elles. La France est pour elles le seul pays français du monde. *Le Courrier des Etats-Unis*, tout habilement rédigé qu'il est, n'a pas encore porté ses regards au-delà de la ligne 45°. Quand il parle du Canada moderne, il rivalise avec les géographes, les historiens et les savants de tous genres qui nous amusent tant et que nous avons perdu l'espoir de remettre dans le bon chemin. A plus forte raison est-il complètement hors de la voie lorsqu'il

touche au temps passé. Rien n'est "impossible" comme ce qu'il a publié sur les anciens Canadiens.

Mais à la Nouvelle-Orléans le terrain change. Ce pays était autrefois peuplé de Canadiens. Il a été français pendant un siècle, avant de devenir yankee. Ensuite, une population partie directement de la France a continué à s'y diriger. C'est encore une contrée presque française, aussi comprendrons-nous que les études de M. Rameau y aient été accueillies avec empressement et qu'il se soit manifesté un désir de voir naître des relations plus suivies et plus intimes entre la Louisiane et le Canada. M. Rameau en a été frappé. Il m'écrit: "Cette sympathie des journaux de la Louisiane m'a d'autant plus touché que je n'ai eu que de très rares relations avec ce pays....Leurs articles et quelques lettres que j'ai reçues m'ont révélé un fait nouveau; c'est que, depuis quelques années, il se manifeste dans cette partie de l'Amérique une revivification de l'idée française et de la langue nationale. Peut-être serait-il à propos de voir les journaux du Canada et ceux de la Louisiane nouer des relations plus étroites et plus fréquentes; si je puis, sous ce rapport, être de quelque utilité comme intermédiaire pour les journaux du Canada, je le ferai volontiers."

Vers 1865, quelques jeunes journalistes du Canada s'étaient donné le mot pour échanger leurs feuilles avec celles de la Louisiane. Nos envois, nos avances sont restés sans réponse. Les temps sont probablement changés; si c'est le cas, ne perdons pas l'occasion. En attendant, voici un extrait de

l'article que M. Tujague ⁴⁰ publie dans *l'Athénée louisianais*.

"On a écrit depuis longtemps que les Français ne sont point colonisateurs. M. Rameau constate un phénomène curieux: il démontre que de tous les gouvernements qui se sont succédé en France, depuis Henri IV jusqu'à Louis XV, aucun n'a sérieusement favorisé ni même compris la colonisation, mais que les Français, comme individus, sont d'habiles et d'énergiques colons. ⁴¹

"L'histoire si intéressante, si poétique de l'Acadie fait ressortir en traits éclatants cette vérité. Elle fait même entrevoir, par induction, que si le peuple français eût été soutenu et stimulé par ses rois, l'Amérique du Nord, à l'heure qu'il est, n'appartiendrait peut-être pas à la race anglo-saxonne.

"L'oeuvre de M. Rameau est l'odyssée du brave petit peuple acadien. Elle est, par ses écrits de guerre, une épopée aux proportions restreintes; elle est aussi une pastorale par ses détails champêtres, une idylle par ses harmonies bucoliques, un livre des plus agréables par son style simple et élégant, qui, de la première à la dernière page, intéresse le lecteur et soutient son attention sans jamais la fatiguer. Mais c'est avant tout un ouvrage sérieux, fait de documents authentiques, et trahissant des recherches laborieuses et intelligentes.

40. F. Tujague répondit à M. Sulte par une lettre ouverte très sympathique que la *Revue de Montréal*, 1878, p. 428, a reproduite du *Propagateur catholique* de la Nouvelle-Orléans.

41. M. Sulte parle dans ce sens aux pages 35 et 36 de ses *Mélanges historiques*, vol. 3.

“Ajoutons que l'écrivain, entraîné par les questions sociales et philosophiques qui naissent de son sujet, s'élève parfois à de magnifiques hauteurs et joint au mérite du style l'énergie de la pensée.

“M. Rameau a le don qu'ont seuls les bons écrivains de grandir les perspectives, d'élargir les horizons. Il trouve dans l'histoire d'une petite et obscure colonie l'occasion de toucher aux plus difficiles problèmes économiques qui s'imposent au penseur et à l'homme d'Etat, et il exprime sur ces questions capitales des idées qui se distinguent, à la fois, par leur justesse et leur profondeur.

“Mais où M. Rameau excelle surtout, c'est dans la peinture des scènes de la vie rurale. Quel luxe de détails charmants! quelle série de jolis tableaux champêtres! On peut dire de lui, sous ce rapport, ce que l'on a dit d'un illustre auteur: “Sa plume est un pinceau,” mais un pinceau qui ne vise point à l'effet, qui copie simplement et fidèlement, conservant au paysage ses imperfections mais aussi ne lui ôtant aucune de ses beautés.

“Un fait qui frappe et domine l'attention dans cette partie du récit, c'est la sympathie spontanée, l'amitié profonde qui s'établit à première vue et qui se continue sans nuage pendant deux siècles, entre les Français de l'Acadie et les Indiens qui habitent la contrée. L'homme de la nature fraterisant, au milieu des forêts vierges du Nouveau-Monde, avec l'homme de la civilisation, c'est là un tableau d'une poésie suprême, que le pinceau a déjà reproduit.

“Ce rapprochement, sur lequel insiste avec raison M. Rameau, est dû sans doute au tempérament français, si expansif et si liant. On ne voit pas, en effet, que les Anglais, flegmatiques, et après eux, les Américains, — particulièrement ces derniers, — aient inspiré aux Sauvages une affection bien profonde. Il est vrai qu'en leur faisant une guerre d'extermination, on n'a guère cherché le chemin de leur coeur que dans le but d'y diriger des balles....

“Les Français de l'Acadie trouvèrent dans l'amitié des Indiens un précieux renfort contre les Anglais de Boston, dont la jalousie complotait sans cesse et exécuta plusieurs fois la ruine de la colonie. Au lieu de traiter en ennemis les Peaux-Rouges, comme d'autres colons, les Acadiens, mieux avisés, s'en firent des auxiliaires et les organisèrent militairement sous les ordres d'officiers français qui prirent le titre de *Capitaines de sauvages*.

“Parmi ces capitaines se produisit un homme remarquable à plus d'un titre, dont la personnalité tranche dans le cadre et dont les aventures joignent à la vérité historique tout l'attrait du roman. Ce type étrange, que notre auteur prend plaisir à décrire, est le baron de Saint-Castin, originaire du Béarn.

“Leste et vigoureux comme tous les Basques, dit M. Rameau, il était doué d'une de ces natures vives et fougueuses qui sans agitation et sans imprévu ne connaissent pas de plaisir; il était expert dans tous les exercices du corps, âpre à la fatigue, plein de sang-froid dans le danger et tout rempli d'esprit de ressources dans le besoin. C'était un hom-

me prédestiné pour les aventures et pour les expéditions difficiles....

“Saint-Castin devint l'idole des Indiens abénakis au milieu desquels il vivait et dont il avait adopté le genre de vie nomade et presque le costume. Ce gentilhomme doublé d'un trappeur est certainement l'une des individualités les plus puissantes et les plus originales qui aient paru dans les premiers temps de la colonisation américaine. C'est un héros de roman des mieux réussis, avec cet avantage que son existence et ses aventures sont très réelles. Étudié avec soin dans les chroniques du temps, il présenterait aux jeunes talents le sujet d'un beau livre. M. Rameau n'a pu parler, pour ainsi dire, qu'incidemment de cet être bizarre, bien qu'il l'ait, en quelques traits, finement dessiné. L'histoire ou plutôt le poème de ce héros fantastique est donc encore à faire. A celui qui entreprendrait de le dépeindre, il paraîtrait aussi étrange au physique qu'au moral lorsque, ayant à décrire un gentilhomme français, il trouverait un “seigneur fauve habillé de peaux de bêtes,” et ayant au bras sa femme indienne, fille d'un grand chef abénaki. Saint-Castin rendit à ses compatriotes de l'Acadie de signalés services en contribuant, avec ses fidèles Sauvages, à repousser les invasions des Anglais.

“Nous avons dit que M. Rameau excelle dans la description des scènes champêtres. Nous ajouterons que ses récits atteignent, sur certains sujets, à la perfection d'un chef-d'oeuvre. Pour démontrer, par un exemple, qu'il n'y a rien d'exagéré dans notre assertion, détachons de son fameux cha-

pitre du meunier Thibaudeau une véritable perle.

“Bien que la presse louisianaise ait déjà signalé ce morceau ravissant, nous croyons devoir le reproduire, parce qu’il met vivement en relief le talent de M. Rameau, comme styliste et comme conteur.

“En 1702, dit l’écrivain, la fenaison devint l’occasion d’une fête en l’honneur de Thibaudeau. Quand tout fut fauché, ramassé en meules et presque rentré, la dernière voiture, attelée de quatre boeufs, fut ornée de fleurs et de feuillages; le vieux meunier, encore vigoureux malgré ses 74 ans, se hissa au sommet avec sa femme et sa future belle-fille; toute la jeunesse, hommes et femmes, se groupa autour du chariot, tandis que Jean François Brossard et Germain Savoye, les doyens d’âge, se mettant à la tête des boeufs, ouvraient la marche. Le cortège arriva ainsi jusqu’au manoir, riant, chantant, folâtrant et poussant des hourras....

“Le soleil, quoique déjà sur le penchant, était encore dans tout son éclat; le paysage resplendissait de vie; la voiture, que le soleil prenait de flanc, était enveloppée de ses rayons dorés, et les cheveux demi-flottants du patriarche, légèrement agités par le zéphyr, brillaient sous cette lumière en reflets argentés. Ce vieux pionnier aux habitudes rustiques, d’un caractère rude et peu familier avec les délicatesses du sentiment, se trouva pourtant ému par cette scène. En remerciant ses enfants, ses amis, ses censitaires, en jetant un long regard fier et satisfait sur toute cette oeuvre qui était la sienne, les larmes le gagnèrent avec une sorte de mé-

lancolie, comme s'il eût prévu que cette fête était sans lendemain et cette bénédiction la dernière qu'il eût à donner aux hommes et aux choses de ce pays, qu'il ne devait plus revoir!"

"Ce tableau, où le fluide poétique abonde, rappelle les plus heureux traits des *Géorgiques* de Virgile et présente à l'esprit une image souverainement belle. Cette nature sereine ensoleillée, ce patriarche aux cheveux blancs bénissant, du haut de son trône rustique, les générations qui lui succèdent, cette joie si naïve et si franche de ceux qui l'entourent et qui lui forment un cortège respectueux, tout cet ensemble de bonheur et de pureté d'où se dégage une douce émotion, repose les yeux et dilate le cœur!

"Dix pages comme celle-là font la fortune d'un livre. L'oeuvre de M. Rameau en est richement pourvue. On n'est donc point surpris que la presse française et franco-louisianaise lui ait fait un si chaleureux accueil.

"L'histoire de l'Acadie, comme celle du Canada, nous offre un rare exemple d'énergie et de persévérance. Elle nous met en présence de deux centres de colonisation représentant deux nationalités dont l'antagonisme séculaire, après avoir commencé en Europe, se continue dans le Nouveau-Monde. L'un de ces centres, alimenté par un mouvement régulier et très important d'immigration, est de plus soutenu par toute la puissance de l'Angleterre; l'autre, quoique le premier en date, reste numériquement faible par l'absence de recrues et par la déplorable apathie des gouvernements français. Cependant, malgré une énorme dis-

proportion de forces, ce dernier centre, qui est l'Acadie, résiste avec succès pendant cent cinquante ans à l'absorption et maintient son autonomie : il ne succombe que dans la suite des temps et sous l'effort répété de masses vingt fois plus nombreuses.

“Dans cette lutte inégale,—lutte homérique, pourrions-nous dire, d'un contre vingt, où de glorieuses défaites servirent à rehausser l'héroïsme des vaincus,—dans cette lutte, dont la possession de l'Amérique du Nord était le prix, les colons français de l'Acadie et du Canada déployèrent contre leurs puissants adversaires des merveilles de courage et de ténacité.

“Si la France, moins absorbée par sa politique européenne, eût consacré au développement de ses possessions d'Amérique une part sérieuse de ses moyens d'action, si, jetant dans la balance le poids de son épée, elle eût rendu les chances égales, cette fameuse dispute aurait eu, sans doute, un autre dénouement, car ces robustes et hardis colons étaient de taille à conquérir le Nouveau-Monde.”

Il est intéressant de lire un article publié par le *New England Almanach*, en 1758, pendant la guerre de la conquête, au moment où Montcalm, remportant toujours des victoires, désespérait l'immense armée qui cherchait à nous envahir. En voici des extraits :

“...Les Français ont érigé une ligne de forts depuis l'Ohio jusqu'à la Nouvelle-Ecosse, englobant dans leur domaine toute cette riche contrée, le jardin de l'univers, qui se trouve à l'ouest de nos établissements... Il fut un temps où nous eussions

pu nous mettre en possession de ce territoire, grand comme la France, l'Allemagne et la Pologne réunies... Deux grands rois ont aujourd'hui tiré le sabre pour remporter ce prix de si haute valeur... L'occasion, dit le poète, n'a qu'une mèche de cheveux : saisissons-la ! N'avons-nous pas jusqu'ici trop compté sur notre nombre ? Le loup qui attaque un troupeau ne se préoccupe pas de la quantité de moutons qu'il renferme (le loup, c'est le Français) Sachons que le nombre bien préparé par la grâce de Dieu, ferait des merveilles, et que la science militaire et la discipline conduiraient comme un seul homme nos légions armées. Le chiffre de notre population ne nous servira à rien tant que nos colonies ne s'entendront pas pour agir, car, divisés, nous ressemblons aux petits royaumes de l'Afrique. Si nous ne nous coalisons, corps et âmes, contre notre ennemi triomphant, si les disputes nous éloignent les uns des autres, il arrivera ce que le gouverneur de la Pennsylvanie prédisait : "Nous n'aurons plus rien à nous disputer, ni de pays pour y continuer nos chicanes."

Que d'aveux dans ces quelques lignes ! Rien qu'avec cela, on pourrait répondre à toutes les comparaisons blessantes dont on a été si prodigue envers nous. Et certes ! s'il fallait imprimer un volume de citations de cette nature, elles ne nous manqueraient pas !

Enfin, le grand mot qu'on nous lance pour témoigner que nous étions inférieurs aux colonies rivales ne renverse rien, ne prouve rien, et n'a d'importance qu'aux yeux des gens préjugés et des ignorants absolus : "Les Anglais vous ont écrasés !"

Oui, nous sommes les vaincus; oui, nous avons été conquis, mais à qui la faute? Les Alsaciens et les Lorrains, passés, en 1871, sous le joug de la Prusse, sont-ils blâmables? Va-t-on refuser à cette population le titre de "pépinière de braves" que Napoléon lui a décerné? Qui a droit de nous arracher nos gloires? Que Louis XIV et Louis XV aient abandonné les Canadiens, que le second empire ait provoqué et causé l'abandon de deux provinces de France, qu'est-ce que cela fait à l'histoire de nos petits peuples: Alsaciens et Lorrains, Acadiens et Canadiens?

Qui a fait mieux que nous et qui peut nous ôter l'honneur? Soyons sans crainte: la mémoire de nos pères ne périra pas. Dans le grand procès qui s'instruit, on les verra surgir avec éclat, dignes, de plus en plus, de notre amour et des égards de la postérité.⁴²

Honneur à la patrie où reposent ces braves !
Honneur au nom français, qu'ils ont si bien porté !
Leur courage éclairé ne connut point d'entraves,
Et, sans jamais fonder des "Etats à esclaves",
Ils pratiquaient la liberté.

* * *

En 1878, lorsque j'écrivais les lignes qui précèdent, à l'apparition de *Une colonie féodale en Amérique*, nous n'avions pas encore l'explication détaillée des événements qui ont abouti à la trop fameuse expulsion des Acadiens, en 1755, expul-

42. Ici s'arrête le manuscrit publié en 1878 et donné en conférence aux Trois-Rivières en 1881, et répétée à Woonsocket, R. I., le 9 fév. 1893. Ce qui suit est de 1895.

sion qui a tant préoccupé le monde des lettres, et c'est pourquoi je n'en ai alors que peu parlé. Chacun imaginait une manière de tout expliquer, mais personne encore ne pouvait nous fournir la clef qui ouvre les portes ténébreuses du passé. Il y régnait un mystère dans le narré des faits. A quoi l'attribuer? Edouard Richard s'est donné la mission d'en découvrir la cause—et il a trouvé ce qu'il cherchait. Sans lui tout un côté de notre histoire serait encore dans l'ombre, et c'est précisément la partie qui exige le plus de travail, le plus de recherches, le plus de dévouement de la part de celui qui choisit ce lot patriotique.

Acadia, tel est le titre du nouveau livre, ne cède en rien à ce que nous pouvions attendre de la plume de M. Richard. C'est un document important pour l'histoire de l'Acadie, du Canada, nous pourrions dire mieux: pour l'histoire de l'Amérique.

Rendons-nous compte du pourquoi de ce livre. Nos bibliothèques renferment plusieurs ouvrages traitant de la même matière, avons-nous besoin d'être renseignés davantage? Oui, il fallait surtout que l'on nous expliquât ce que les hommes sans préjugés soupçonnaient et, j'ajouterai, que l'on démolît les arguments de ceux qui ont écrit pour excuser l'expulsion des Acadiens. Jusqu'ici, personne n'a été satisfait de ce qui nous est raconté par les auteurs. Il y avait donc place pour un ouvrage donnant la clef du mystère, car le mystère existait.

La supercherie a joué, dans l'histoire d'Acadie (1713-55), un rôle dont nous avons été dupes. M. Richard prouve que les écrivains qui ont con-

nu les pièces favorables à la cause des Acadiens les ont laissées dans l'ombre. Voilà pourquoi il met au jour deux volumes,⁴³ qui vont confondre les conspirateurs, tels que Akins et Parkman, dont les travaux ont eu pour objet de fabriquer une fausse croyance à l'égard de la conduite des Acadiens.

Résumons en quelques lignes la situation de ce peuple, après qu'il eût été livré à l'Angleterre, par le traité d'Utrecht (1713).

La première pensée des Acadiens fut de quitter l'Acadie (Nouvelle-Ecosse) et d'aller rejoindre leurs frères du Cap-Breton, mais Vetch, le gouverneur, ne voulut pas entendre parler de ce départ. Ses successeurs agirent de même. Les Acadiens demandèrent à partir sur des vaisseaux anglais; on leur en refusa la permission. Ils prièrent que l'on autorisât les Français à les venir chercher; ceci ne fut pas accepté. Bien plus, leurs barques sur lesquelles ils auraient pu prendre la mer, côtoyer les côtes et gagner soit vers Québec où la France, furent saisies. Ils ouvrirent des routes, au bassin des Mines et à Port-Royal, pour charroyer leurs effets jusqu'à proximité des transports par eaux; les routes tombèrent sous la condamnation des autorités. Enfin, voulant, coûte que coûte, ne pas rester sous le joug de ceux qui les traitaient "comme des nègres," ils offrirent de tout abandonner, de partir de chez eux les mains vides et de laisser au vainqueur terres, maisons, mobiliers, animaux, tout! afin d'être libres d'aller où bon leur

43. *Acadia*. Montréal, 1895, in-8, 392-384 p.

semblerait; défense fut faite de bouger, et l'on édicta une peine contre les propriétaires de navires qui favoriseraient l'émigration de ces braves gens.

Pourquoi donc ces horreurs? Les hauts fonctionnaires de la colonie ne se gênent pas pour l'expliquer, et les écrivains coupables⁴⁴ ont eu le soin de ne point parler de cela. Il y avait au fond de cette politique des gouverneurs une question d'intérêt matériel.

Ce sont les gens du Massachusetts qui ont mené les affaires de l'Acadie, de 1710 à 1775. Ce sont eux qui avaient besoin de la présence des Acadiens pour les protéger contre les Sauvages, pour nourrir leurs garnisons, pour faire aller le commerce, pour peupler le pays.⁴⁵ Cette vérité est maintenant éclatante: elle renverse la vieille histoire du serment d'allégeance qui nous a bercés depuis un siècle et qui n'arrive plus sur la scène que sous la forme d'un truc vulgaire. Les gouverneurs écrivaient qu'il serait bon de toujours insister pour obtenir des Acadiens ce serment qui répugnait à la plupart d'entre eux (car ils voulaient s'en aller du pays) et que la principale question semblerait ainsi concentrée sur une simple formalité, tandis que l'on attendrait l'arrivée et l'établissement dans la colonie de sujets anglais qui remplaceraient les Acadiens. Mais il fallait garder les Acadiens tant que les nouveaux colons ne seraient pas installés.

—Et alors, oh! nous les ferons déguerpir!

Le lecteur m'arrête ici et me demande si je

44. M. Richard les dévoile.

45. Ces différents points sont clairement exposés dans les documents que nous montre M. Richard.

n'exagère pas l'expression des gens du Massachusetts. Non, certainement : ils écrivent ces infamies en toutes lettres lorsqu'ils parlent des Acadiens.

L'exportation du peuple acadien, exécutée en 1755, était déjà conçue en 1720. En 1720 on espérait se procurer bientôt un bon nombre de cultivateurs anglais pour remplacer les Acadiens et, comme le dit F.-X. Garneau, les gens du Massachusetts convoitaient les belles fermes des colons français, mais les Anglais n'arrivaient pas assez vite, il fallait retarder l'expulsion des anciens possesseurs du sol. Le projet de 1720 ne devint exécutable que trente-cinq ans plus tard. Voilà la froide et cruelle politique des maîtres de l'Acadie.

La divulgation de ces menées criminelles produit un effet inattendu sur nous : le gouvernement britannique n'entre pour presque rien dans la responsabilité de ces actions. L'affaire s'est tramée parmi les gens du Massachusetts, lesquels, avant 1720, ne voulurent pas laisser partir les Acadiens et ensuite se déterminèrent à les chasser de chez eux dès que les colons anglais seraient assez nombreux pour subsister par eux-mêmes.

Le traité de 1713 a été ouvertement méconnu par tous les gouverneurs de l'Acadie, jusqu'à la mort de Lawrence, en 1760. Les Acadiens étaient prisonniers dans leur propre pays et néanmoins passaient aux yeux de l'Angleterre pour avoir adopté carrément les conséquences de leur situation. Les gouverneurs écrivaient aux ministres que, nulle part on ne trouvait un peuple plus tranquille, plus fidèle à ses devoirs, plus moral, moins incommodé à gouverner, mais ils ne disaient pas que ce

peuple avait toujours voulu partir et qu'on avait mis embargo sur tous ceux de ses mouvements qui tendaient à quitter la colonie.

En 1730, les Acadiens avaient prêté le serment de fidélité, avec la réserve que, le cas de guerre advenant, on ne les obligerait pas à prendre les armes contre la France ou contre les Sauvages.

Vers 1740, les terres des Acadiens étaient morcelées à l'infini; ils demandaient de nouvelles concessions, mais on leur répondait que le gouvernement n'en accordait pas aux catholiques. D'autre part, les protestants ne se pressaient pas de s'établir dans la colonie, par crainte des Sauvages.

Les prêtres qui allaient en missions chez les Acadiens, ou qui résidaient parmi eux, étaient des Français, dont la situation n'était pas rassurante, au milieu d'une administration anglaise et protestante, qui savait que, forcément, ces prêtres étaient en rapport avec les Français du Canada, de l'île Saint-Jean et du Cap-Breton. On voit des gouverneurs comme Armstrong, qui travaillaient à imposer aux Acadiens des prêtres irlandais et même des pasteurs protestants, mais français!

La guerre de 1744-48 donna aux Anglais l'appréhension que les Acadiens pourraient se soulever. Ces braves gens, tous cultivateurs, ne demandaient qu'à vivre en paix, aussi eurent-ils le courage de repousser les émissaires français qui, depuis trente ans, ne cessaient de les stimuler pour les mettre en révolte contre les Anglais.⁴⁶ Néanmoins, ceux-ci

46. Nous croyons plutôt que les pauvres Acadiens, de 1714 à 1754, auraient pu éviter le malheur s'ils avaient eu assez d'instruction pour ne pas subir l'influence de certains émissaires français qui les ont si longtemps travaillés.

restèrent fidèles à leur serment et furent vraiment des "neutres", selon le terme consacré à leur égard. Ils étaient dix mille âmes et les Anglais deux mille.

Selon la coutume qui durait depuis 1710, les autorités de la colonie, surtout Shirley, de Boston, s'évertuèrent à décrire sous des couleurs lamentables la question acadienne et à proposer le renvoi des prêtres, des mesures de restriction, puis la déportation pure et simple, mais à l'honneur des ministres du roi, ces projets furent toujours désapprouvés. Le duc de Newcastle écrivit, en 1747, à Shirley, d'avoir à annoncer officiellement aux Acadiens que les bruits de déportation qui couraient étaient sans fondement et que leur religion continuerait d'être respectée.

Les deux volumes de M. Richard sont pleins des subterfuges employés par les gouverneurs pour tromper les Acadiens et les forcer à rester sur leurs terres. En 1750, une partie de ces braves gens demandèrent la permission de tout abandonner et de partir les mains vides. Cornwallis leur répondit: "Semez d'abord vos champs, ensuite, nous verrons." Bien entendu qu'ils ne reçurent jamais la permission de quitter le pays. On était cependant à la veille de la déportation violente, implacable, inhumaine, que tout le monde connaît.

La reprise de la guerre, en 1754, vit renaître les appréhensions des quelques Anglais qui exploitaient l'Acadie et amena la déportation des habitants français et catholiques.

Comment cela? Les Acadiens avaient pourtant tenu une conduite exemplaire durant la période de 1744-48 où toutes les colonies du nord de l'A-

mérique se faisaient la guerre, aussi verrons-nous dans l'instant que, sans l'intervention du gouverneur Lawrence, rien n'eût été changé dans le sort de ce peuple.

Ce qui est très bien expliqué par M. Richard ce sont les événements de 1749 à 1754, laps de temps compris entre les deux guerres et par conséquent de toute importance pour l'étude qui nous occupe.

Le traité d'Aix-la-Chapelle (1748) contenait que les limites des possessions anglaises et françaises seraient fixées par une commission déléguée des deux gouvernements et, comme les travaux traînaient en longueur, M. de la Jonquière envoya le chevalier de la Corne bâtir un fort à l'endroit où il estimait que devait être la frontière de la Nouvelle-Ecosse, du côté du Nouveau-Brunswick, c'est à dire entre la baie Verte et Beaubassin. Ce fort, érigé en 1749 et appelé Beauséjour, était situé à une courte distance de la petite rivière Messagouetche destinée à servir de barrière entre les deux couronnes.

L'abbé Le Loutre employa toute son énergie, même la violence, pour diriger du côté de Beauséjour les Acadiens de Beaubassin, ce que voyant, Lawrence bâtit un fort sur l'emplacement de ce village à moitié détruit, à deux milles du fort Beauséjour.

En octobre 1751 le capitaine Edward Howe fut tué par un Sauvage au bord de la rivière Messagouetche

En 1749 Cornwallis avait débarqué deux mil-

le cinq cents personnes à Chibouctou et fondait Halifax

Ces choses avaient lieu simultanément aux deux extrémités de l'Acadie

Dès son arrivée, Cornwallis recommença la tracasserie du serment d'allégeance. Les Acadiens lui représentaient qu'ils avaient déjà prêté ce serment; il leur répondait qu'il fallait le renouveler et cette fois n'y mettre aucune restriction. Il n'y eut pas moyen de s'entendre. Cette affaire du serment devenait très grave.

D'un autre côté, les officiers canadiens du fort Beauséjour, et surtout l'abbé Le Loutre qui demeurait avec eux, insistaient vivement auprès des Acadiens pour leur faire passer la frontière, tandis que les Anglais suppliaient ces derniers de ne point partir. Tout Acadien allant aux Français paraissait à Cornwallis, à Lawrence, à Scott, un ennemi de plus à combattre prochainement, car la guerre grondait en Europe et en Amérique.

La colonie d'Halifax augmentait. L'Acadie devait renfermer alors cinq mille Anglais et douze mille Acadiens. La situation se dessinait sous un jour nouveau, qui permettait de songer aux sinistres projets conçus en 1720.

L'assassinat du capitaine Edward Howe fut attribué aux Français, particulièrement à l'abbé Le Loutre, et cela ne pouvait qu'exciter les passions des Anglais.

A partir de 1749, les Micmacs⁴⁷ s'étaient mis

47. Les Micmacs étaient nombreux. Des agitateurs français exercèrent sur eux beaucoup d'influence. Hélas! les coups portés par eux et les Abénaquis étaient autant de griefs que les Anglais mettaient au compte des Acadiens.

à attaquer leurs anciens ennemis, les Anglais, partout en Acadie. On voulait obliger les Acadiens à prendre les armes contre ces Sauvages, ce qu'ils refusaient de faire. Encore ici se créait une source de mécontentements et de haines.

Cornwallis proposa aux ministres d'anéantir les Micmacs afin de s'en débarrasser; il lui fut répondu qu'il résulterait de ce massacre une guerre générale des Sauvages de l'Amérique du Nord contre les colonies anglaises, et qu'il ne fallait pas s'attirer un tel malheur.

Dans les années troublées de 1749-52, Cornwallis apparaît l'auteur de tout le mal. Lorsqu'il repartit pour l'Angleterre, l'automne de 1752, il semblait se rendre compte du résultat que produisaient sa hauteur, ses exigences et son système de terreur aussi maladroit qu'injuste. Sans les actes de Cornwallis, l'abbé Le Loutre n'eut pas cherché à attirer les Acadiens de Beaubassin dans les territoires français.⁴⁸

Hopson, qui succéda à Cornwallis, mais ne resta en place que durant quinze mois, fit presque briller l'âge d'or parmi les Acadiens. Le féroce Lawrence le remplaça. Il est étrange, observe M. Richard, que l'on écrive sur l'Acadie ayant toujours le gouvernement anglais sous les yeux et ne voyant pas les petits gouverneurs qui faisaient le bien ou le mal, selon leur nature. Hopson possédait le secret de se faire aimer, parce qu'il avait du coeur et se mettait dans la situation de ceux qu'il administrait.

48. C'est du moins ce que M. Richard était porté à croire.

Lawrence paraît avoir conçu son plan de déportation l'été de 1754, car, à partir de ce moment, il ne cessa de chercher à exaspérer les Acadiens par des mesures cruelles ou humiliantes et des plaintes futiles, mais celles-ci donnaient couleur de raison aux actes sévères qu'il commettait contre ces braves gens. Le tout fut un complot pour s'emparer des terres des Acadiens.

Au mois de juin 1755, tandis que Shirley assiégeait et prenait le fort Beauséjour, des soldats enlevaient les armes des Acadiens au bassin des Mines, à Port-Royal, etc. Il y avait deux mille neuf cents fusils pour une population de douze à quinze mille âmes. Personne ne fit de résistance, ce qui désappointa grandement Lawrence, car il comptait sur un soulèvement pour saisir les habitants et les déporter. Les Acadiens envoyèrent des pétitions pour faire connaître qu'ils n'avaient pas le moindre désir de causer du trouble. A cela Lawrence répondit avec colère en dénaturant le sens de leurs expressions et les traitant comme des rebelles en révolte ouverte. Une délégation se rendit chez lui dans l'espoir de dissiper ses craintes : il la fit emprisonner.

Pendant que ceci avait lieu, on préparait les bâtiments destinés au transport. Les ordres concernant cette affaire sont d'une cruauté incroyable. Lawrence voulait s'approprier les terres et les maisons des Acadiens : il était sans pitié pour eux, car ce n'est pas la politique, c'est le vol qui inspira sa conduite.

Le 5 septembre, le hideux Winslow commen-

ça l'oeuvre à la Grande-Prée. Je ne raconterai pas ce que les lecteurs connaissent si bien.

Acadia frappe principalement sur Parkman, le plus récent des historiens⁴⁹ qui ont traité de la question acadienne, le plus populaire parmi les lecteurs de langue anglaise, le plus à même de dire la vérité, mais qui n'a pas voulu se réserver cette gloire. Il faisait autorité, ayant vu toutes les sources accessibles de renseignements; sa parole, quoique fausse, mais réputée véritable, allait devenir un Évangile. Un enfant du pays d'Évangéline vient de le condamner. Avant que d'exposer les moyens dont Parkman s'est servi pour donner de la consistance aux assertions des adversaires des Acadiens, voyons ce que disaient ses prédécesseurs.

Le premier homme qui eut qualité d'historien pour parler du "grand dérangement" fut le pasteur Andrew Brown. Il recueillit, de la bouche même des officiers de Lawrence, de Winslow et de Boscawen des témoignages précieux et y ajouta, sur le caractère des Acadiens, sur leur comportement, les déclarations des Anglais, des Écossais, des Irlandais, des Allemands qui composaient la colonie nouvellement établie, à côté de la race infortunée dont il étudiait la situation. Cet homme d'honneur assimile Lawrence et ses complices à des bandits de haut rang et il montre que, trente années après l'exportation, les cinq ou six personnages encore existants de cette clique vivaient, comme on dit, dans l'eau bouillante, sous l'imputation du forfait

49. A venir jusqu'à 1895. Depuis, Pascal Poirier, Placide Gaudet, le P. Dagnaud, John Frederick Herbin, Enile Lauvrière, l'abbé Az. Couillard-Després et autres ont écrit tour à tour de la question acadienne.

de 1755. N'y eut-il que l'oeuvre de Brown pour nous éclairer que cela suffirait aux honnêtes gens.. mais pas à Parkman! Parkman ne veut pas même nommer Brown, afin d'écarter ce formidable témoin.

Dans notre siècle est venu Haliburton, esprit lucide, droit, pénétrant, juste, qui a dit: "Je distingue une immense canaillerie dans cette affaire; rien ne justifie la déportation d'après les pièces qui sont restées, et probablement les vides des archives indiquent des actes criminels supprimés par les auteurs mêmes."

Smith, Bancroft, Rameau et l'abbé Casgrain pensent comme Haliburton. L'abbé Casgrain a fait mieux; dans son *Pèlerinage au pays d'Évangéline* il exhume nombre de pièces qui montrent, 1o que les Acadiens ont été retenus malgré eux dans la colonie, de 1710 à 1755 et, 2o que la rapine et le vol ont seuls inspiré la déportation. Parkman n'a tenu compte de rien:⁵⁰ il a persisté à vouloir blanchir ses nègres du Massachusetts et voici jusqu'où il est descendu pour soutenir cette mauvaise cause.

Il cite toutes les phrases qu'il rencontre ayant un air défavorable aux Acadiens, alors qu'il sait

50. Les protestations de M. Sulte parurent du vivant de Parkman. Les premières furent publiées en 1877 et 1878. Peu après, il a paru des écrits contre le système de l'historien américain, un surtout qui l'accuse d'avoir traduit servilement ou paraphrasé un bon nombre de ses meilleurs passages, qu'on peut lire dans les livres canadiens, mais que les lecteurs de langue anglaise ne sont pas sensés avoir vus. Le fait est que Parkman n'a jamais employé son talent qu'à dénaturer notre histoire pour flatter les préjugés des Américains, ou copier nos bonnes pages de littérature en les mettant sous son nom. Shea, O'Callaghan et Thwaites n'ont pas agi de cette manière.

parfaitement ce que veulent dire ces phrases quand on les laisse à leur place. Il taxe d'ignorance des paysans qui étaient aussi instruits que la plupart des paysans de l'Europe. Il les représente imbus de préjugés, tels qu'ils pliaient toujours devant les mots "l'autorité, le roi, etc.," et cependant il veut que ces hommes aient couvé la révolte et soient devenus un péril pour les Anglais. Il a vu les pétitions si humbles, si franches, si loyales des Acadiens, écrites (et très bien signées) un mois avant l'exportation, mais il n'en parle pas et préfère redire les paroles insolentes de Lawrence à leur adresse, de Lawrence qui tâchait, par mille provocations honteuses, d'exaspérer ces pauvres gens.

Au chapitre des "pichonneries," Parkman donne la mesure des procédés qu'il emploie pour en imposer au lecteur. Voilà vingt ans que j'ai signalé ces tours malhonnêtes, mais Parkman était déjà mis au rang des dieux, et l'on s'est moqué de moi.

Il y avait, en 1750-54, un officier français nommé Pichon qui révélait aux Anglais la situation militaire et politique des Canadiens et des Français. Cet homme haïssait l'abbé Le Loutre (il le dit en toutes lettres et s'en vante); il cherchait à assouvir sa rage contre lui en le chargeant des méfaits de tout le monde. Ainsi, il l'accuse d'avoir fait assassiner le capitaine Edward Howe; il est vrai que personne ne voulut le croire. Il communique à Cornwallis des dépêches du gouverneur du Canada, que Cornwallis transmet à ses chefs en disant que cela peut être une invention de cette canaille de Pichon.. Enfin, Pichon est connu.

Parkman tire de la correspondance de ce traî-

tre cinq ou six fragments venimeux, et les sème dans son texte en disant : "Les lignes suivantes sont d'un officier français"; plus loin il dit "un garde-magasin français nous raconte..."; ou encore "quelqu'un qui était sur les lieux s'exprime ainsi." Le lecteur s'imagine avoir affaire à cinq ou six bons témoins français, qui s'accordent les uns avec les autres, pour confondre l'abbé Le Loutre, quoiqu'ils ne se connaissent probablement pas entre eux. Et dire que c'est de la "pichonnerie" tout le temps!

L'abbé Le Loutre étant donc convaincu de tous les crimes, il devient facile à Parkman de dire que les Acadiens le suivirent aveuglement, ce qui les rendit dangereux et leur valut la peine de l'exil, l'expatriation. Horreur! trois fois horreur! Parkman nie la vérité, utilise un témoignage plus que méprisable et invente une révolte pour exonérer Lawrence et ses complices.

L'abbé Le Loutre avait la tête chaude. Voyant que Cornwallis ramenait la question d'un serment plus rigide que par le passé, il invita les habitants de Beaubassin à traverser la ligne frontière afin de se grouper autour du fort français. La distance n'est pas d'une lieue. En supposant que tout le village de Beaubassin eut émigré sur le territoire français, ce qui n'est pas le cas, quelle brèche ces quelques familles faisaient-elles dans une population de plus de douze mille âmes? presque rien en somme. Il est prouvé que pas un Acadien ne suivit les conseils de l'abbé Le Loutre, à part les gens de Beaubassin.

Qui se serait figuré que toute la déportation tenait dans l'épisode de Beaubassin! A l'époque

où émigrèrent ceux de Beaubassin et jusqu'à 1755, Lawrence ne cessa de cajoler les Acadiens, tant il avait besoin d'eux, d'après ses propres lettres, mais dès l'heure où il vit la guerre d'Amérique éclater, il conçut le projet de piller ces colons industriels et il changea de ton dans le dessein de les faire se soulever. L'abbé Le Loutre était déjà loin l'automne de 1755 lorsque les bâtiments arrivèrent pour embarquer tout le peuple acadien et le disperser vers le sud.

L'embarquement en masse n'était pas terminé que Lawrence signait des billets distribuant à ses associés les trente mille têtes de bétail, les vingt mille chevaux, les milliers d'acres de terres des proscrits. Est-ce assez théâtral ce vol en grand? Un seul des associés se contenta de terres: il prit vingt mille acres de bonnes cultures.

Et l'on écrit pour découvrir des motifs à l'expulsion des Acadiens, comme si tout n'était pas découvert! Les criminels sont connus, marqués, et le dernier d'entre eux, Parkman, ne sera pas le moins notoire. Dans son livre *The old regime in Canada*, il emploie plus de six cents fois le mot *but*. Il constate un fait, puis: "mais... mais... mais.." S'il est vrai que ses écrits nous vaudront une part plus grande que jamais de l'attention des lecteurs étrangers, on peut aussi lui appliquer les vers de Corneille:

Il nous fait trop de bien pour en dire du mal;
Il nous fait trop de mal pour en dire du bien.

Il est dans l'ordre des choses que des écrivains s'exercent à dénaturer l'histoire des Canadiens-français, comme leurs prédécesseurs ont travaillé à travestir le caractère des Acadiens. Mais l'histoire impartiale finit par s'émanciper à la honte de ceux qui veulent en faire leur esclave.

Rameau, l'abbé Casgrain, Richard et autres ont contribué à faire comprendre aux Canadiens l'importance de ne pas désassocier les souvenirs de nos deux peuples. Les Acadiens si éloignés de nous pendant deux siècles et demi se soudent maintenant avec nos petites colonies du bas du fleuve. La chaîne française va de l'isthme de Shédiac jusqu'au centre d'Ontario. Evidemment, nous avons gagné du terrain.

(1878 et 1895)



APPENDICE

Worcester, Mass., les journaux, 25 janvier 1881.

L'INFLUENCE DES CANADIENS AVANT 1760

Résumé de la conférence donnée dernièrement par M. Sulte, aux Trois-Rivières :

“Depuis que de laborieux écrivains ont remis en lumière les grandes lignes de notre histoire sous la domination française, nos voisins des Etats-Unis, peuple nouvellement formé, ont vu avec un certain déplaisir la part honorable qui revient à nos ancêtres dans la découverte, la colonisation et surtout la civilisation par l'église catholique dans ces contrées, tandis que les Yankees, prétendus fondateurs de tant de choses, n'ont rien fondé de comparable à notre oeuvre. Depuis quelques années, la tendance des auteurs américains est de miner la tradition d'ailleurs bien établie de la supériorité de notre colonie sur celle de la Nouvelle-Angleterre.

“Dans ce but, ils ne se font pas faute de donner des entorses à l'histoire, et comme leurs livres sont beaucoup lus en Europe, où les nôtres n'ont encore pénétré qu'en petit nombre, nous courons le risque de voir se former à notre détriment une légende historique en désaccord avec les faits les moins contestables.

“L'agrandissement des Etats-Unis depuis près d'un siècle et leur prospérité matérielle actuelle donnent prise à la croyance que les Américains ont toujours tenu la tête des grandes entreprises et de la civilisation en Amérique. Or, pour la période qui va de 1600 à 1700, rien n'est moins vrai. C'était le peuple canadien qui alors dominait partout grâce à son admirable organisation, à ses vertus natives, à son clergé.

“Si la France, dans un jour d'égarement, n'eût pas oublié ce qu'elle se devait à elle-même, l'Angleterre ne se serait pas rendue maîtresse de nos destinées, et les Etats du Massachusetts, de New-York, du Connecticut, de New-Jersey, du Rhode-Island, du Maine et du Vermont n'eussent pas vu quintupler leurs forces à l'aide de sa puissante protection. Les Américains ont donc tout bonnement hérité de nos travaux, et cela non par leur vaillance et leur esprit d'entreprise, mais parce que l'Angleterre les leur a procurés au prix de son or et du sang de ses meilleurs soldats.

"Lorsque, plus tard, devenus prospères sous cette égide favorable à leur foi religieuse et à leur langue, les Etats se séparèrent de la Grande-Bretagne, ils attirèrent à eux cette marée d'émigrants qui se répandit dans les territoires ouverts à la civilisation par les enfants de la France et du Canada. Telle est la ligne nette et tranchée qui sépare l'époque présente d'avec les temps antérieurs à 1760.

"Notre passé n'en reste pas moins l'une des plus belles pages de l'histoire de l'humanité, et le faire connaître ou le défendre quand on l'attaque est un devoir de premier ordre pour tout Canadien instruit. C'est nous qui avons graduellement formé la longue ligne de ces paroisses et de ces forts partant des rivages de l'Acadie pour remonter le Saint-Laurent, les Grands Lacs, le Nord-Ouest et l'Ohio, puis descendant le Mississipi jusqu'au golfe du Mexique où nous avons fondé la Nouvelle-Orléans.

"Ce sont les Jésuites, nos interprètes, nos traiteurs, nos coureurs de bois qui ont parcouru presque toute l'Amérique du Nord et l'ont conservée sous la foi française pendant un siècle et demi. Au sud, ils joignirent les Espagnols du Mexique, à l'ouest leurs établissements s'arrêtèrent au pied des Montagnes-Rocheuses, au nord ils disputèrent très longtemps la baie d'Hudson et Terre-Neuve aux Anglais, à l'est ils refoulèrent dans leurs étroites limites les sept ou huit colonies yankees.

"Non contents de porter partout sur ces immenses frontières le drapeau de la France, nos pères développaient au cœur même de leur pays la plus complète et la plus énergique organisation provinciale que l'historien puisse étudier. Chez nous, toutes les forces étaient utilisées; chez nos voisins, au contraire, tout marchait à l'aventure et les moindres efforts nécessitaient des levées en masse.

"Si l'Angleterre ne s'était pas enfin décidée à conquérir l'Amérique sur les Français, l'Amérique qu'elle espérait garder pour elle seule, jamais nos voisins ne se seraient vus en possession de nos territoires. Qu'ils en jouissent en paix, mais qu'ils ne cherchent pas à nous persuader de leurs titres aux éloges de l'histoire!"

Index Général

	Pages
Abadie de Saint-Castin, Jean-Vincent,	39, 68, 69
Abénaquis, Sauvages du Maine,	69, 82
Acadiens,	6, 7, 28-35, 41-43, 87
Acadiens, dispersion des, 1755, 8, 13, 31, 34, 40-42, 74-80, 84, 85, 88, 89	
Acadiens, serment d'allégeance des,	41, 77, 79, 80, 82, 88
Akins, Thomas-B.,	76
Alexander de Menstrie, sir Wm.,	58
Américains, ce terme,	46, 47
Américains,	26, 30, 31, 39, 45-50, 68, 91, 92
Archives,	13, 20, 21, 76, 79
Armstrong, Lawrence,	79
Arpents de neige et Voltaire, les,	36
Aulnay, Charles de Menou Charnisay d',	37
Baltimore, George, lord,	58
Bancroft, Georges, historien,	62, 86
Beaubassin,	81, 83, 88
Beauséjour, fort,	81, 82, 84, 88
Bécancour, voir Robineau de.	
Biencourt, Charles de, fils de Poutrincourt,	37
Biencourt, voir Poutrincourt.	
Berkelay, lord, seigneur anglais,	58
Bestiaux,	89
Boscawen, amiral,	85
Boston, gens de,	32, 33, 39, 47, 68
Boucher de Niverville,	54
Brossard, Jean-François,	70
Brown, Andrew, pasteur,	85, 86
Canadien, naissance du sentiment,	58
Canadiens, origine des,	30, 44, 48, 49, 59, 60
Canadiens, leur influence avant la conquête,	25-27, 31, 40, 44-51, 56, 57, 61, 62, 91, 92
Cap-Breton,	41, 42, 76, 79
Carignan, régiment de,	24
Carteret, sir George, seigneur anglais,	58
Casgrain, abbé H.-R.,	6, 12, 57, 86, 90
Castor, le,	60
Cataracouy,	8, 53
Cent-Associés, Compagnie des,	58
Codification des lois civiles,	22
Colbert, ministre,	39, 53, 57
Colonisation du Canada négligée,	24, 27-29, 39, 58, 66
Colonies, françaises et anglaises,	26, 29, 32, 35, 36, 44, 46, 56-59, 66, 71, 72, 91, 92

	Pages
Colonies, insouciance de la France à l'égard des	18, 35-39, 45, 53, 72
Colons, se recrutent d'eux-mêmes	37, 58
Colons, premiers	23, 24, 27-29, 58
Colons, choix des	44, 48-50, 59
Commerce	31, 32, 37-39, 47, 48
Cooper, Fenimore, romancier	61
Cornwallis, Edward, gouverneur	80-83, 87, 88
Cortez, Fernand	9
Cultures	31, 34, 35, 40, 48
Denonville, Jacques-René de Brisay, marquis de	8
Denys, Nicolas	37, 38
Desmazures, abbé	57
Erable, arbre, feuille	60
Esclavage au Canada	30
Espagnols	9, 29, 46, 92
Etats-Unis en 1760, les	50-56
Féodalité	18, 21-23
Filles, immigration des	48
Forges Saint-Maurice	48
Forts de l'Ouest	49, 54, 72, 92
Fourrures, voir Traite.	
Français colonisateurs, les	66
Frontenac, fort, fondation, 1672	53
George, sir, seigneur anglais, voir Carteret.	
Grande-Prée	34, 85
Guerres	32, 33, 38, 40, 41, 51, 53, 79
Guerre de Sept Ans	14, 39, 41, 51, 55, 80
Habitants, Compagnie des	58
Haliburton, T.-G., historien	86
Halifax, fondation de, 1749	82
Hertel, exploits et raids des	9, 54
Hopson, Peregrine Thomas, gouverneur	83
Howe, assassinat du capitaine Edward	81, 82, 87
Hudson, Henry	49
Industries	31, 32, 48
Jonquière, Jacques-Pierre de Taffanel de la	81
Kingston	53
La Corne, chevalier de	81
La Tour, Charles de Saint-Etienne de	37, 38
Lawrence, Charles, gouverneur	8, 41, 78, 81-89
Le Loutre, abbé Louis-Joseph	81-83, 87-89
Le Moyne d'Iberville	8, 54
Lescarbot, Marc	19
Lois civiles, codification des	22
Longfellow, Henry-Wadsworth	11-13, 30, 31, 34
Longueuil, baron de, ses fils	54
Louis XIV, roi de France	8, 26, 39, 74
Louisbourg	41

	Pages
Shirley, Wm., gouverneur du Massachusetts	80, 84
Smith, Philips H.,	86
Subercase, Daniel d'Anger de	40
Sucre	32
Sulte, Benjamin	5, 6, 9, 24, 86
Tabac	32
Talon, Jean, intendant	24
Tenure seigneuriale	18, 21-23
Thibaudeau, meunier	70
Thwaites, Ruben Gold	86
Traite des Pelleteries	25, 38, 47, 48, 58
Traités: Aix-la-Chapelle, 1748	81
" de Paris, 1763	14, 42
" d'Utrecht, 1713	25, 40, 76, 78
" Saint-Germain-en-Laye, 1632	38
" de Bréda, 1667	38
Troupes	24
Tujague	66
Vetch, colonel Samuel, gouverneur	76
Viger, Denis-Benjamin	60
Virginien	47
Voltaire et les arpent de neige	37
Winslow, John	84, 85
Yankees, ce nom	46
York et d'Albany, Jacques, duc d',	58

